

STENDHAL, SARTRE

É

LA MORALE

ou

la Revanche de Stendhal

© PAUL DESALMAND, 2002
ISBN : 2-84784-042-7
Dépot légal octobre 2002.

PAUL DESALMAND

STENDHAL, SARTRE

✎

LA MORALE

ou

la Revanche de Stendhal

Le Publieur

... ainsi Rousseau montrait
« l'objet ridicule » aux lavandières.

SARTRE.

D'APRÈS un propos rapporté, pour Sartre, un homme qui n'a pas été amoureux à vingt ans de la Sanseverina, a toutes les chances de ne pas être très intéressant. De source plus sûre, nous savons qu'au début de sa vie, il a plusieurs fois résumé son ambition en disant qu'il voulait être à la fois Spinoza et Stendhal¹. Rien de moins. Victor Hugo adolescent aurait souhaité être Chateaubriand ou rien. Sartre se promettait de devenir, en même temps, un maître du roman français et l'égal de l'un des plus grands du panthéon philosophique.

Pourtant Sartre n'a rien écrit sur son écrivain préféré. Il consacre 3 000 pages à Flaubert, qui joue à son égard le rôle de repoussoir ; il publie des études sur de multiples auteurs, mais sur Stendhal, en dehors de notations éparses, très nombreuses il est vrai, rien. Du moins rien qui nous soit parvenu car, si nous en croyons une lettre à Simone de Beauvoir, il aurait écrit un développement d'une trentaine de pages sur le *Journal* de Stendhal dans l'un de ses carnets de guerre jusque-là égaré. Pour ne pas en dire

que du bien d'ailleurs à ce que l'on peut deviner. En revanche, à la même époque, dans ce qui deviendra les *Carnets de la drôle de guerre*, il exprime sans réticence son sentiment : « *Relu avec une admiration profonde les soixante premières pages de La Chartreuse de Parme. Le naturel, le charme, la vivacité d'imagination de Stendhal ne peuvent être égalés. Ce sentiment de l'admiration, si rare chez moi, je l'ai eu pleinement. Et quel art du roman, quelle unité dans le mouvement* ². »

L'un des personnages de *La Mort dans l'âme*, Mathieu, a envisagé une étude sur Stendhal. Il a même acheté quelques livres dans cette perspective, mais les choses en sont restées là ³.

Michel Contat explique ce silence paradoxal par le fait que l'on parle mal de ce que l'on aime ⁴. Ce qui est assez stendhalien, puisque nous savons qu'à plusieurs reprises Henri Beyle s'arrête d'écrire au moment où il est sur le point d'évoquer son bonheur ⁵.

Nous comparerons d'abord les deux vies, car l'étude des ressemblances et des différences permet de comprendre l'attrait de Sartre pour Stendhal. Nous nous arrêterons ensuite sur la façon dont chacun a envisagé le problème de la liberté afin de répondre à la question : Faut-il voir en Stendhal un précurseur de l'existentialisme ? La comparaison des deux morales, qui constitue notre troisième partie, réserve des surprises. Quant au développement sur la revanche de Stendhal, par lequel se termine cet opuscule, il a surtout pour fonction de préserver un peu de suspense.

Un « supplément gratuit » répond à une objection sur la façon dont nous présentons les fondements de la morale de Sartre.

La note 58 s'arrête sur la comparaison des styles. Le développement qui suit l'ensemble des notes suggère d'autres rapprochements et ouvre de nouvelles pistes de réflexion.

DEUX VIES

LES RESSEMBLANCES sont si nombreuses entre les deux vies que nous devons pratiquement nous contenter d'une énumération. En revanche, nous nous arrêterons plus longuement sur trois grandes différences.



STENDHAL et Sartre vivent l'un et l'autre dans des périodes troublées. Stendhal a six ans l'année de la prise de la Bastille et dix en 1793 quand, à sa plus grande joie, la Convention coupe la tête à Louis XVI. Il vit durant la partie la plus mouvementée de l'histoire de France et y participe pour ce qui est de l'épopée napoléonienne. Sartre naît en 1905, année de la première révolution russe. Il a neuf ans lorsque commence la guerre de 1914-1918. De plus, il se trouve directement concerné par la Seconde Guerre mondiale à laquelle il participe, soldat d'abord, prisonnier ensuite.

Mais quelle période n'est pas troublée, nous dira-t-on ? Il est vrai. Retenons tout de même ce fait à cause des

conséquences qui en ont résulté. Pour l'itinéraire de chacun, l'expérience de la guerre a été fondamentale (surtout la retraite de Russie pour Stendhal et le séjour dans un stalag pour Sartre). Ces épreuves les amènent à sortir de leur ego et les conduisent à mieux percevoir ce que, pour aller vite, nous appellerons la dimension du collectif. L'un et l'autre considéreront cette période comme essentielle dans leur formation même si elle n'est survenue qu'au milieu de leur vie.

Stendhal, dans une lettre à son ami Félix Faure écrit à propos de la retraite de Russie : « *Ce voyage seul paie ma sortie de Paris en ce que j'y ai vu et senti des choses qu'un homme de lettres sédentaire ne percevrait pas en mille ans*⁶. » Sartre, de son côté, revient à plusieurs reprises sur le rôle fondamental de la guerre dans sa formation : « *La guerre a vraiment divisé ma vie en deux. Elle a commencé quand j'avais trente-quatre ans, elle s'est terminée quand j'en avais quarante et ça a vraiment été le passage de la jeunesse à l'âge mûr*⁷. »



CES DEUX êtres vont passer leur vie à régler leurs comptes avec la bourgeoisie dont ils sont issus, bourgeoisie à prétentions aristocratiques pour Stendhal, bourgeoisie universitaire pour Sartre. Le milieu d'origine sert de repoussoir. Leurs ennemis sont les mêmes.

Les rapports qu'ils entretiennent avec le peuple sont empreints d'ambiguïté et pourtant assez différents.

L'attitude de Stendhal pourrait se résumer par une formule que l'on a prêtée à Mauriac : « *Je veux bien mourir pour les ouvriers, mais qu'on ne me demande pas de vivre avec eux.* » Les stendhaliens connaissent les différents passages où l'auteur du *Rouge* exprime ce mélange complexe d'amour du peuple et de sentiment aristocratique qui le caractérise : « *J'abhorre la canaille (pour avoir des communications avec), en même temps que sous le nom de peuple je désire passionnément son bonheur*⁸. »

Sartre, durant sa mobilisation, constate qu'il fait preuve de beaucoup plus d'indulgence avec les militaires issus du peuple qu'avec les autres : « *Avec ce gros homme brutal et grossier qui rote et pète comme il respire, je fais la putain parce qu'il est ouvrier*⁹. » Mais on ne peut pas dire qu'il ait, à la différence de Camus, connu le peuple de l'intérieur et qu'il ait jamais vraiment eu le contact avec lui.



DE TRÈS NOMBREUSES ressemblances aussi dans la constellation familiale. Le rôle des grands-parents est important pour l'ouverture à la culture¹⁰. La relation avec les parents va pourtant jouer le rôle clé dans la formation des personnalités. Résumons : adoration pour la mère, haine du père (ou de son substitut en ce qui concerne Sartre).

Pour Henri, sa mère, dont il est fou, meurt alors qu'il approche de huit ans. Il ne s'en remet jamais, prend en haine son père qu'il juge partiellement responsable de

cette disparition et ne pardonnera jamais à Dieu. La mère de Jean-Paul ne meurt pas au cours de son enfance, mais c'est tout comme. Elle se remarie, ce qui provoque un choc très important pour l'enfant qui l'adore. Son père, décédé un an après la naissance de Jean-Paul, a peu compté pour lui. Il ne l'a connu qu'au travers d'un portrait placé au-dessus de son lit et qui disparut dès le remariage de sa mère. Il a alors douze ans. L'animosité contre le beau-père qui lui a volé sa mère, comme dans le cas de Baudelaire, est tenace.

Contentons-nous de deux anecdotes significatives. Dès que son beau-père meurt, Sartre, qui jusque-là vivait à l'hôtel et travaillait dans les cafés, vient s'installer chez sa mère. Par ailleurs, lui, l'athée impénitent pour qui, en bonne logique, la mort est un solde de tout compte, refusa net d'être enterré à côté de son beau-père.



SE RENCONTRENT chez l'un comme chez l'autre le goût précoce de la lecture et la tendance à compenser par des constructions dans l'imaginaire les déboires de l'existence. Il leur restera toujours quelque chose de cette prédilection pour le récit des grands exploits. Peut-être aussi une propension à se définir par rapport à des modèles, plus nettement tout de même chez Stendhal.

Notons le lien entre cette tendance à vivre dans l'imaginaire et le fait d'avoir été exclus d'un vrai contact avec les enfants de leur âge, ce dont ils ont souffert.

Stendhal en parle dans la *Vie de Henry Brulard* : « Je voyais sans cesse passer sur la Grenette des enfants de mon âge qui allaient ensemble se promener et courir ; or, c'est ce qu'on ne m'a pas permis une seule fois. [...] Qui le croirait ? Je n'ai jamais joué aux gobilles [billes] et je n'ai eu de toupie qu'à l'intercession de mon grand-père¹¹. » Grand-père, à qui tante Séraphie, sa fille, fait une scène à cette occasion. Le jeune garçon se console en lisant *Don Quichotte* qui le fait « mourir de rire ».

La situation est proche, mis à part le rôle des parents, pour Sartre. Au jardin du Luxembourg, des enfants forts et rapides jouent et le frôlent sans s'intéresser à lui. Impossible de se faire accepter. Sa mère lui propose d'intercéder auprès des mamans assises à proximité, mais il refuse : « Je la suppliais de n'en rien faire ; elle prenait ma main, nous repartions, nous allions d'arbre en arbre et de groupe en groupe, toujours implorants, toujours exclus¹². » Comme Stendhal, il n'a d'autre recours que le refuge dans la lecture et les triomphes fantasmatiques.



ASSEZ TÔT chez l'un et chez l'autre, l'évacuation de Dieu. Un athéisme précoce. Le courage de refuser ce que Camus appelle les « métaphysiques de consolation ». Stendhal, tout aussi bien que Sartre, aurait pu écrire : « L'athéisme est une entreprise cruelle et de longue haleine : je crois l'avoir menée jusqu'au bout¹³. »



ILS ONT EN COMMUN un goût pour la musique, la peinture et l'Italie. Sartre y séjourne chaque année. Il écrit sur le Tintoret, mais n'a pas pour la peinture la passion de Stendhal. Même chose pour la musique. Notons toutefois que Sartre joue du piano (jazz et classique). Il sait déchiffrer alors que Stendhal n'a jamais pu se plier à ce qu'il appelle la « bêtise » de la musique (l'apprentissage fastidieux). Sartre, qui a même composé une sonate, est beaucoup plus ouvert que Stendhal à la nouveauté. Pour aller vite, disons que ce dernier connaît mieux la musique, mais que Stendhal l'aime plus¹⁴.



CHEZ TOUS LES DEUX, un penchant marqué pour les personnes du sexe et une volonté de compenser le manque de charme physique par la parole.

Très tôt, ils savent qu'ils ne seront pas des séducteurs dans le sens traditionnel du terme. À noter la similitude physique : ils sont tous deux très enrobés. Dès son adolescence, Stendhal est appelé par ses camarades « la tour ambulante » et lorsqu'il se rend aux États-Unis, Sartre est surnommé « 5 sur 5 » (cinq pieds sur cinq, ce qui équivaut à dire « aussi large que haut »). Comme de plus il louche, Nelson Algren, dans une lettre à Simone

de Beauvoir, s'étonne qu'elle puisse lui préférer cet « avorton bigleux ».

Pour ceux qui aiment la précision, Sartre mesurait 1, 57 m et Stendhal 1, 70 m (même 1, 706 m) si l'on en croit le seul document disponible, un registre du 6^e dragons établi en 1801 (ce qui était relativement grand si l'on songe que la taille moyenne a augmenté depuis).

Tous les deux comprennent que lorsqu'un homme n'est pas spécialement beau ou lorsque l'âge atténue son charme initial, il lui reste la possibilité de séduire par le discours : la parole et à un moindre degré l'écrit.

Celui qui parle bien plaît. L'esprit, le charme, compensent les défaillances du corps. Il ne faut d'ailleurs pas exagérer cette laideur pour nos deux auteurs. Dans les deux cas, nous avons des témoignages relatifs à la beauté de leur visage, beauté de rayonnement qui fait oublier ce qui est strictement physique.



PAS VÉRITABLEMENT des gourmets. La pensée passe avant la mangeaille. Pas non plus de grands abatteurs de bois. Plutôt des masturbateurs que des coïteurs pour reprendre une expression de Sartre. La chose est avérée pour lui. Un peu moins sûre pour Stendhal si l'on interprète ce que dit la comtesse Curial. En fait, ils sont l'un et l'autre des cérébraux. L'amour est plus *cosa mentale* que "cosa tripale".



ENFIN, chez tous les deux une tendance au suicide lent. Il existe deux manières de se suicider : le pistolet sur la tempe qui est la méthode rapide et des méthodes lentes comme l'ingestion intense d'alcool, de drogue ou autres procédés du même genre. Chez l'un comme chez l'autre, un tonus, une "pêche" – avec comme corollaire leur volontarisme, leur ardeur au travail. Mais, en même temps, une tendance à se détruire. Si Éros est fort, Thanatos l'est tout autant. Stendhal boit moins de café que Balzac, mais il en parle tout de même comme d'une lettre de change tirée sur le bonheur à venir¹⁵. Sa façon de se détruire est la fréquentation assidue des bordels sans toujours les précautions requises. Le résultat plus ou moins recherché est atteint¹⁶.

Quant à Sartre, s'il avait existé un contrôle antidopage des écrivains, il aurait rencontré quelques problèmes avec les services sanitaires. Il fume deux ou trois paquets de Boyard (cigarettes assez fortes) par jour, quand ce n'est pas la pipe ou le cigare, boit sans modération, ne lésine pas sur la corydrane, l'orthédrine ou autres amphétamines (alors en vente libre). Il faut doper la machine, mais, dans une optique très *Peau de chagrin*, la machine finit par se venger. En 1971, il subit une première attaque cérébrale. Dans les années qui suivent, le corps et la tête le lâchent.



ON POURRAIT encore évoquer leur féminisme, l'importance de l'inachevé, selon nous étroitement liée à leur conception du monde, la littérature comme sacerdoce, le lien jamais rompu entre littérature et philosophie, une allergie à la poésie et au lyrisme, une tendance à faire passer la vérité avant la beauté, le récit autobiographique sans concessions (*Les Mots* renchérissant sur la *Vie de Henry Brulard*) comme s'il fallait faire mieux que Rousseau dans le dénudement ¹⁷, leur côté pédagogue. « Stendhal est un instituteur raté », écrit Philippe Berthier. Sartre a parfois un ton lourdement professoral, et même un peu régent de collègue, par exemple dans sa polémique avec Camus. Ajoutons leur animosité à l'égard de Chateaubriand et leur effort pour définir le statut de l'intellectuel (le mot dans son acception actuelle n'existait pas à l'époque de Stendhal qui parlait d'une « classe pensante ¹⁸ »).



À CÔTÉ de cette multitude des points de ressemblances, de grandes différences. Sartre va réaliser, au plus haut degré possible, les trois grands rêves de Stendhal, la gloire de son vivant, l'argent à profusion, une femme à sa hauteur.



LA GLOIRE de Sartre n'est ni spécialement précoce ni spécialement tardive. L'entrée dans la vie professionnelle,

le passage de la trentaine sont des caps difficiles. Il commence à se dire que loin de ses rêves de grandeur, il va peut-être finir sa vie à moisir dans un lycée de province. Puis, en 1937, tout se débloque. *La Nausée*, jusque-là refusée, est acceptée s'il veut bien en retrancher cinquante pages, enlever les mots jugés trop crus et changer le titre. « Le Mur » paraît, un peu avant le roman, dans *La Nouvelle Revue française*. Il rencontre Wanda, est nommé à Paris. Le vent a tourné. Après son retour du camp de prisonniers en mars 1941, il fait jouer ses pièces (*Les Mouches*, *Huis clos*), publie *L'Être et le Néant* (1943). En 1945, il devient, et pour longtemps, une vedette internationale.

Sa célébrité prend une ampleur sans égale dans toute l'histoire de la littérature. Le seul qui puisse lui être comparé sur ce point est, dans un autre domaine, Picasso. Stendhal n'était pas aussi inconnu de son temps qu'on le dit parfois. Sa notoriété cependant reste parisienne et ne sort pas d'un cercle étroit. Sa gloire s'édifie petit à petit, au fil des décennies qui suivent sa disparition. Cette différence est d'importance.

Sartre s'est imaginé très tôt sur le modèle de Stendhal, un écrivain plutôt ignoré de son vivant mais reconnu par la postérité. Quand la célébrité fond sur lui, il s'inquiète, craignant que le schéma ne s'inverse, la gloire du présent se doublant d'un rapide oubli, après la mort ou même avant. D'où une sorte de frénésie pour ne pas être enterré de son vivant.



SARTRE a d'abord des revenus fixes en tant que professeur agrégé. À partir du moment où il devient célèbre, sa situation, en ce qui concerne l'argent, devient celle à laquelle Stendhal a toujours et vainement rêvé. Il n'a plus besoin de compter et peut dépenser ou donner sans souci du lendemain. Il lui arrivera d'être parfois sérieusement en difficulté avec le fisc du fait de sa grande générosité, mais l'éditeur crédite son compte.

Cet éditeur, vu la prodigalité de son auteur, pour lui faciliter la vie, prend l'initiative de mettre de côté l'argent destiné à payer ses impôts.

De 40 à 75 ans, Sartre échappe donc complètement à l'aliénation économique. Stendhal se situe, on le sait, tout à l'opposé. Hormis une période fastueuse mais courte quand il servait Napoléon, il lui faudra parfois s'humilier pour ne pas tomber dans la misère.



SARTRE et Simone de Beauvoir vivront une magnifique histoire d'amour. Chacun conserve sa liberté pour ce qui est des galipettes sexuelles ou même des liaisons affectivement plus engagées. Mais le lien qui les unit, intellectuel et sentimental, conserve toujours une priorité indiscutable.

Sartre distingue l'amour nécessaire des amours contingentes, l'amour nécessaire étant celui qui l'attache à l'étudiante rencontrée à la Sorbonne, dont il ne sera

séparé que par la mort. Quand son amant, le romancier américain Nelson Algren, demande à Simone de Beauvoir de venir vivre en Amérique avec lui, elle répond : Non, parce qu'il y a Sartre. Sartre qui passe avant tout. Le pauvre est alors obligé d'admettre que la passion qu'elle éprouve pour lui est toute relative. Il n'est rangé qu'au rayon des amours contingentes.

Simone de Beauvoir affirme au moment où ils sont en pleine gloire, que, dans leur couple, le premier qui fera de la peine à l'autre, une grande peine, sera celui qui mourra le premier¹⁹. La gageure ne semble pas avoir été tenue. Il faut pourtant lire, si l'on veut comprendre la beauté de cette passion, *La Cérémonie des adieux*. Montherlant a très bien dit que l'amour, c'est aussi tenir la tête de l'autre au-dessus de la cuvette quand il vomit.

Donc, ces deux êtres qui passent pour des libertaires sans foi ni loi, du moins dans la presse à succès, vivent un grand amour dont il se voit peu d'équivalents dans l'histoire des lettres. Ces farouches ennemis de la conjugalité reposent même côte à côte, au cimetière du Montparnasse, comme le plus paisible des couples bourgeois.

Cette chance de rencontrer une femme à sa hauteur intellectuellement, possédant une âme élevée, affectivement insoupçonnable, Stendhal ne l'a pas eue. Sa rencontre avec la comtesse Curial ne fut pas négligeable, des échanges comme ceux qu'il eut avec madame Jules Gaulthier, étaient d'un haut niveau. Nous lui devons notamment *Lucien Leuwen*. Pourtant, cette âme sœur,

dont il rêve déjà dans la correspondance avec sa sœur Pauline alors qu'il n'a pas vingt ans, Stendhal ne la trouvera pas.



ON PEUT se poser une question, à la suite de ce constat : Stendhal ne tient-il pas sa revanche dans la mesure où il est passé à la postérité et a toutes les chances d'y rester alors que rien n'est moins sûr en la matière pour Sartre ?

Avant de répondre, notons que cette idée d'une revanche par la survie de l'œuvre apparaît fréquemment chez Stendhal. Dans l'un des brouillons de sa réponse à Balzac, il évoque les hommes politiques qui tiennent le haut du pavé, puis il écrit : « *La mort nous fait changer de rôle avec ces gens-là. Ils peuvent tout sur nos corps pendant leur vie, mais, à l'instant de la mort, l'oubli les enveloppe à jamais*²⁰. »

Revenons maintenant à la question de savoir si Stendhal ne tient pas d'une certaine manière sa revanche du fait que la gloire de Sartre, extraordinaire de son vivant, avait bien des chances de ne pas lui survivre. La réponse est non.

Il a été de bon ton de dire que Sartre était déjà fini avant d'être mort. Le structuralisme sonnait le glas de l'existentialisme comme le Nouveau Roman jetait aux oubliettes *Les Chemins de la liberté*. Un académicien déjà disparu des mémoires a même comparé Paul et Jean-Paul, parallèle dans lequel le premier nommé était

Paul Bourget très célèbre en son temps et aujourd'hui caduc²¹.

Seulement, la réalité dément ces prédictions et l'on peut affirmer sans risque que Sartre restera, comme philosophe et plus encore comme écrivain. Ne serait-ce que par *Huis clos* qui n'a jamais cessé d'être joué dans le monde entier depuis sa création. Ce n'est pas en matière de gloire posthume que Stendhal prendra sa revanche.

DEUX PENSÉES

L'EXISTENTIALISME repose sur l'affirmation que l'homme est libre. L'être humain se trouve en situation, avec un physique et une condition sociale qu'il n'a pas choisis. Il est cependant libre dans ce qu'il fait de ce que l'histoire a fait de lui.

Comparer les deux systèmes de pensée et s'interroger sur la possibilité de voir en Stendhal un précurseur de l'existentialisme conduisent à centrer la réflexion sur le problème de la liberté.



SI L'ON VOULAIT se limiter à un seul mot pour exprimer le choix existentiel de Stendhal, il faudrait certainement opter pour le verbe *inventer*. Dans le même esprit, il affectionne tout particulièrement l'adjectif « imprévu », mais « inventer » convient mieux. Inventer ! C'est-à-dire le contraire de ressasser. Picasso disait que l'artiste peut tout se permettre à condition de ne jamais se répéter.

Et quand on lui demandait pourquoi il ne se servait pas des centaines d'esquisses dont il disposait quand il peignait un tableau, il répondait : « *Tu ne voudrais tout de même pas que je me copie*²². » Stendhal aurait sans doute volontiers accepté cette façon d'envisager le travail du créateur.



CETTE NÉCESSITÉ de toujours inventer ne vaut pas seulement dans le domaine de l'art. Elle s'applique aussi à la conversation, aux voyages, à la rédaction d'un roman et surtout à l'agencement, pour chacun, de sa propre vie.

Une bonne conversation est celle où les interlocuteurs inventent. Mais, le plus souvent, ceux-ci se contentent de recourir à leur mémoire, d'où bien vite répétition et ennui : « *La plupart des hommes ont un esprit appris ; ils savent deux cents anecdotes, trente plaisanteries. Au bout de deux mois, de six, d'un an au plus, suivant l'ampleur du sac, on les sait par cœur*²³. »

Stendhal épingle ce type de raseur dans le *Rouge* : « *Le maire de Verrières devait une réputation d'esprit et surtout de bon ton à une demi-douzaine de plaisanteries dont il avait hérité d'un oncle*²⁴. »

De telles personnes ne conversent pas, elles rabâchent. Or seules la spontanéité, l'improvisation, l'invention font de la conversation un plaisir parce qu'elles sont la vie et que le ressassement est déjà, à sa manière, une préfiguration de la mort : « *Rien d'agréable à la longue que l'esprit naturel, celui qui est inventé à chaque instant*

*par un caractère aimable sur toutes les circonstances de la conversation*²⁵. »

Julien Sorel a le sentiment d'avoir bien parlé devant ses juges parce que pour la première fois, il n'a pas récité mais improvisé²⁶. Octave, le personnage principal d'*Armance*, se rend compte qu'il parle beaucoup mieux depuis qu'il commence ses phrases sans savoir comment il va les terminer. La conversation ne vaut qu'avec des gens d'esprit ainsi définis par Stendhal : « *L'homme d'esprit est celui qui dit des choses agréables, nouvelles pour vous et pour lui*²⁷. »

Belle formule pour exprimer l'idée que, d'une bonne conversation, on doit sortir peu ou prou transformé. Un véritable échange a toujours quelque chose d'aventureux. On prend le risque de dire une sottise ou de faire un mauvais calembour, mais seul ce côté un peu débridé permet des trouvailles.



LE VOYAGE, pour être agréable, doit reposer sur les mêmes principes. Il ne vaut que pour la part d'imprévu qu'il comporte. Stendhal aurait certainement pris en horreur les voyages organisés. Se déplacer n'a de charme que si l'on ne sait pas trop où l'on dormira la nuit qui vient et qui l'on rencontrera dans la journée. Celui qui a acclimaté le mot "touriste" en France, apprécie en particulier la fréquentation des étrangers parce qu'il a plus de chance, en parlant avec eux, de rencontrer du nouveau : « ... *j'aime mieux l'homme d'esprit de Grenade ou de*

*Kœnigsberg que l'homme d'esprit de Paris. Celui-ci, je le sais toujours un peu par cœur. L'imprévu, le divin imprévu peut se trouver chez l'autre*²⁸. »



« *Faire un plan me glace*²⁹ », écrit Stendhal. Il existe évidemment une ligne directrice, mais l'œuvre se crée dans une sorte de jaillissement. Pour Gide : « *Ce qui fait la vivacité du style de Stendhal, c'est qu'il n'attend pas que la phrase soit toute formée dans sa tête pour l'écrire*³⁰. »

On notera, au passage, le rapprochement possible avec ce que nous venons de dire d'Octave et l'on comprendra ce qu'entend Stendhal par la formule : « *L'œuvre du génie, c'est le sens de la conversation*³¹. »

Il en va de même pour l'intrigue. Stendhal dicte parce que l'écriture ne peut suivre la pensée. D'où cette note marginale à propos de la *Chartreuse* : « *J'improvisais en dictant, je ne savais jamais en dictant un chapitre ce qui arriverait dans le chapitre suivant*³². »



PLUS IMPORTANT encore, pour Stendhal, il doit en être de même pour notre vie. Au cours de sa vie, il prend de nombreuses résolutions pour se cadrer, mais celles-ci restent en l'état. Il mène sa vie comme il écrit, avec un cap auquel il se tient, mais avec, en même temps, une perspective ouverte. La vie se construit comme un

tableau, avec un projet, mais aussi une part laissée à l'aventure, un projet qui se connaît doublé d'un projet qui s'ignore. Dans cet esprit, il écrit à la comtesse Daru : « *Je ne trouve rien de si plat que de faire une chose dont on prévoit d'avance toutes les circonstances* ³³. »

Une notation du *Voyage en France* montre bien cette option pour une vie non pas copiée, mais créée, et qui se découvre en se faisant. « *Toute cette malheureuse jeunesse française est donc trompée par la gloire de Napoléon et tourmentée par des désirs absurdes. Au lieu d'inventer sa destinée, elle voudrait la copier* ³⁴... » Stendhal souligne les mots « inventer » et « copier ».



ET SARTRE dans tout ça ? Rendons-lui visite ou plutôt observons sa statue dans le jardin de l'ancienne Bibliothèque nationale, en face du 4, rue Vivienne. Le Sartre statufié est tout entier projeté vers l'avant, oblique par rapport au sol. Il donne le sentiment d'une force qui va, arrachant tout sur son passage, l'impression d'un être complètement tendu vers son projet. Très belle sculpture, exceptionnelle même, dans la mesure où elle réussit à traduire l'essence d'une œuvre ³⁵.

Le premier événement clé de l'itinéraire philosophique de Sartre est la rencontre avec Husserl, le père de la phénoménologie. Il découvre chez le penseur allemand le concept d'*intentionnalité* qui joue un rôle très important dans son système. Cette notion est pour lui une illumination

parce que, d'une certaine manière, il la portait déjà en lui. On tombe toujours du côté où l'on penche. De plus, Sartre a l'admiration critique. Quand il s'approprie un concept, il a tôt fait de le sartriser.

L'idée de base est que la conscience est toujours conscience de quelque chose. Le réel, ce que les philosophes appellent l'*être*, existe en soi, autonome, indépendamment des consciences qui peuvent le penser. Ce n'est pas le cas de la conscience. Celle-ci est constamment en relation avec l'être, intentionnelle. Elle est à la fois distincte du réel, et, en même temps, indissociable de ce réel sur lequel elle se projette.

Pour Sartre, la conscience est arrachement à l'être et projection sur lui. Pour exprimer cette idée, il recourt, dans ses carnets de guerre, à une image. Le mot *pour-soi* désigne bien sûr la conscience alors que l'*en-soi* correspond à l'être, au réel sur lequel elle se projette. « *Ainsi la fuite perpétuelle du pour-soi devant l'en-soi qui le glace pourrait se comparer à la mobilité d'une rivière rapide qui, par les grands froids, peut échapper, grâce à la rapidité de son cours, au gel. Qu'elle s'arrête, elle se prend. Mais la rivière est orientée, elle court vers quelque chose*³⁶. »

On peut se référer aussi à une image qui avait fortement frappé Sartre et dont il parle dans *Les Mots*, celle d'un hors-bord bondissant au-dessus de l'eau, qui s'en arrache, et se trouve toujours dans la tension d'un but à atteindre³⁷. L'homme est un être des lointains, un arbre en fuite du sol³⁸, l'être des possibles, un sujet perpétuellement en avant de lui-même, qui est ce qu'il n'est pas et qui n'est pas

ce qu'il est. Dans l'ontologie sartrienne, et nous revenons au Sartre statufié de la rue Vivienne, l'homme est un roseau penchant.

Cette façon d'envisager la relation de l'homme au monde sauve le sujet. L'homme existe en tant que sujet, mais jamais autrement qu'en relation avec le monde et en tant que projet.

L'homme ne se définit que par cette relation au monde. Il n'y a rien qui lui préexiste, un destin décidé par les dieux, une nature humaine.

Le seul trait propre à tous les hommes, la seule chose qui pourrait constituer leur essence, est justement l'absence d'une essence (préexistante par définition). C'est de leur existence que découlera leur essence. Ils sont seuls au monde, avec la nécessité de s'inventer, c'est-à-dire de créer leurs propres valeurs.

Chaque être humain qui assume sa liberté (nous reviendrons sur ce point) s'invente donc en permanence et, par un choix libre, constitue son essence. Ce thème de l'invention, dont nous avons vu qu'il était un leitmotiv chez Stendhal, l'est tout autant chez Sartre. Celui-ci ne cesse d'affirmer, au travers de formulations différentes, ce qui constitue le fondement de sa pensée : « ... *l'homme, sans aucun appui et sans aucun secours, est condamné à chaque instant à inventer l'homme*³⁹. »

Dans *L'existentialisme est un humanisme*, d'où a été tirée cette dernière phrase, Sartre s'arrête sur une situation très proche de celle dont parlait Stendhal à propos des jeunes gens de son époque.

Il évoque le cas d'un jeune homme qui, durant l'Occupation, l'avait consulté pour savoir s'il devait rester aux côtés de sa mère à qui il était indispensable ou s'il devait entrer dans la Résistance. Il lui répond ne pas pouvoir choisir à sa place : « *Ainsi, venant me trouver, il savait la réponse que j'allais lui faire, et je n'avais qu'une réponse à faire : vous êtes libre, choisissez, c'est-à-dire inventez*⁴⁰. » Ce jeune homme est obligé d'inventer sa loi lui-même. Quelques pages plus loin, Sartre revient sur son refus des transcendances : « *... mais si j'ai supprimé Dieu le père, il faut bien quelqu'un pour inventer les valeurs*⁴¹. »

Ce thème est l'axe de la première pièce de Sartre, *Les Mouches*. Une fois commis son double crime, Oreste se retrouve face à Jupiter qu'il avait rencontré en arrivant à Argos. Jupiter lui propose de le sauver et même de le mettre sur le trône s'il veut bien se repentir. Oreste refuse obstinément et tient à endosser la responsabilité de son acte : « *Car je suis un homme, Jupiter, et chaque homme doit inventer son chemin*⁴². »

Cette permanence du thème de l'invention, chez Sartre comme chez Stendhal, leur athéisme et l'inflexible refus du surhumain qui en résultent, nous autorisent-ils à conclure à une analogie des systèmes telle qu'elle permette de voir en Stendhal un précurseur de l'existentialisme ? Nous n'irons pas jusque-là. Il n'y a entre ces deux écrivains qu'une communauté de sensibilité. En ce sens qu'ils sont l'un et l'autre toujours en avant d'eux-mêmes, en mouvement avec en eux cette crainte permanente de se figer, de se scléroser, l'idée qu'il y a dans la répétition un

ferment de mort. Le thème se retrouve chez Goethe (« *Meurs et deviens !*⁴³ »), Sainte-Beuve⁴⁴, et Gide qui a servi de relais entre Stendhal et Sartre.

L'analogie pourtant s'arrête là. Nous avons vu combien le thème de la liberté était fondamental chez Sartre. Or Stendhal ne s'y attarde pas. Il n'en explicite jamais les tenants et aboutissants parce qu'il n'a pas vraiment la tête métaphysique. Dans *Le Rouge et le Noir*, d'une manière un peu voltairienne, il montre comment ce problème de la destinée échappe à notre entendement : « *Un chasseur tire un coup de fusil dans une forêt, sa proie tombe, il s'élançe pour la saisir. Sa chaussure heurte une fourmilière haute de deux pieds, détruit l'habitation des fourmis, sème au loin les fourmis, leurs œufs... Les plus philosophes parmi les fourmis ne pourront jamais comprendre ce corps noir, immense, effroyable : la botte du chasseur qui, tout à coup, a pénétré dans leur demeure avec une incroyable rapidité, et précédée d'un bruit épouvantable, accompagné de gerbes d'un feu rougeâtre... Ainsi la mort, la vie, l'éternité, choses fort simples pour qui aurait les organes assez vastes pour les concevoir*⁴⁵... » Un article sur Helvétius paru dans la presse anglaise est cependant plus précis puisqu'il montre avec netteté, qu'aux yeux de Stendhal, notre destinée est plus subie que choisie : « *Dans presque toutes les circonstances de la vie une âme généreuse perçoit la possibilité de certaines actions dont une âme commune est incapable de concevoir l'idée. Dès l'instant où un homme aux sentiments généreux entrevoit la possibilité d'accomplir ces mêmes actions, il est, dès cet instant, de son intérêt de les*

*accomplir, faute de quoi il ressent l'aiguillon du mépris de soi et de ce fait devient malheureux*⁴⁶. »

L'homme généreux n'est pas spécialement méritant. Il ne peut même pas mépriser une crapule puisqu'il lui serait impossible d'en être une.

Le fait de ne pas être une âme basse, de faire partie de l'élite qui est prédisposée au bien, se rattache, selon la manière dont on l'envisage, à une bénédiction ou une malédiction. Cette prédestination est aux antipodes de la liberté telle que la conçoit Sartre.

Ce flottement de Stendhal sur le problème de la liberté ressortit aussi de l'examen de ce qui concerne l'abbé Blanès dans *La Chartreuse de Parme*. L'abbé Blanès observe les astres et en tire des prédictions. Il annonce à Fabrice qu'il mourra comme lui sur un siège de bois loin de tout luxe. Il lui prédit aussi qu'il se trouvera dans une prison autrement plus terrible que celle qu'il a connue. Pour qu'il en sorte, il faudra qu'un innocent soit tué. Nous sommes donc dans le cas d'un déterminisme astrologique et d'un destin subi. Cependant, l'abbé Blanès recommande vivement à Fabrice de ne pas commettre lui-même le crime, de résister à la tentation, même si le code de l'honneur pourrait le justifier. Car, dans le cas où le crime serait de son fait, les prédictions seraient remises en cause. Il subsiste une part de liberté et de responsabilité.

Nous sommes en présence d'un effort laborieux pour concilier les inconciliables, le déterminisme et la liberté, un peu comme s'il y avait un déterminisme pour les

DEUX PENSÉES

grandes lignes et que la liberté soit dans les détails. Nous sommes loin de la radicalité de Sartre qui pense que s'il est possible d'être plus ou moins libre dans le domaine social, du point de vue métaphysique il n'existe pas de demi-mesure, l'homme est libre ou il ne l'est pas. Et pour lui, il l'est.

DEUX MORALES

UNE VÉRITÉ s'impose. Stendhal et Sartre sont des moralistes et ils s'insèrent ainsi parfaitement dans une tradition française inaugurée par Montaigne et Pascal. Leur gibier est le cœur humain (pour ne pas dire l'âme) et leur problème celui de la conduite à tenir. Pour l'un comme pour l'autre, le problème se ramène à définir une ligne de conduite après la mort de Dieu. À l'affirmation qui se trouve en substance dans *Les Frères Karamazov* – « Si Dieu n'existe pas, tout est permis ⁴⁷ » –, ils tentent d'apporter une dénégation.

Cette idée d'une ligne de conduite à tenir, à propos d'auteurs que nous désignons comme des moralistes peut surprendre si l'on se réfère à la distinction traditionnelle, pour ne pas dire scolaire, entre le moraliste et le moralisateur. Le moraliste serait au moralisateur ce qu'est le linguiste au grammairien. Il étudie les conduites humaines, mais n'édicte pas de règles, tout comme le linguiste, en principe, étudie la langue en évitant de se prononcer sur ce qui est bien ou mal en la

matière. Cette distinction ainsi établie résiste assez mal à l'examen. Il vient toujours un moment où le moraliste – Pascal le premier – marque ses préférences.

La distinction repose en réalité plutôt sur le fait que le moraliste s'en tient aux grands principes alors que le moralisateur entre dans le détail des conseils et des règles sans toujours prendre la peine de leur donner une assise théorique. Il passe des principes aux préceptes et parfois se limite aux préceptes sans trop asseoir les principes.

Stendhal et Sartre sont des moralistes qui fournissent les principes fondamentaux sur lesquels peut s'appuyer un comportement qu'ils jugent satisfaisant.

Pour Stendhal et Sartre, tous deux héritiers des Lumières, les valeurs et les règles qui en découlent ne viennent pas d'en haut. Ils refusaient les dix commandements comme ils auraient refusé la charia et tout ce qui peut ressembler à une transcendance. La morale est descendue du ciel sur la terre. Elle est devenue une affaire personnelle. Plus question de suivre docilement un dogme ou d'obéir à un directeur de conscience. En ces matières aussi, il est indispensable d'inventer.

Cela n'implique pas, bien entendu, une sorte de spontanéisme. Les règles subsistent, mais elles sont auto-produites ou choisies chez d'autres. Et, comme Rousseau l'a souligné, l'obéissance à une règle qu'on s'est fixée est liberté⁴⁸.

Cette défense des droits de la conscience errante conduit les deux écrivains à combattre tout ce qui s'y oppose et spécialement la religion. Stendhal est un

infatigable bouffeur de curé avec une prédilection pour les jésuites. Sartre naît l'année de la séparation de l'Église et de l'État, mais il perçoit le rôle que continue de jouer la religion en tant qu'idéologie dominante au service de l'aliénation des plus faibles. Pour l'un comme pour l'autre, la religion est l'opium du peuple. Le progrès de la démocratie implique la disparition de ces vieilleries et une laïcisation des institutions.

Nous venons de décrire le socle commun de ces deux morales. Nous les étudierons maintenant l'une après l'autre pour faire ressortir ce qui les sépare.



TOUTE LA MORALE de Stendhal repose sur une seule règle trouvée chez Chamfort et qu'il a faite sienne : « *Jouis, et fais jouir, sans faire de mal ni à toi ni à personne, voilà, je crois, toute la morale*⁴⁹. » Il lui arrive de formuler un peu différemment cette maxime 319, mais le sens reste exactement le même.

Beyle choqua une partie de ses contemporains à la suite d'une note de son *Histoire de la peinture en Italie* où il s'exprime sur l'homosexualité masculine que l'on appelait, à cette époque, la pédérasie : « *Une des sources les plus fécondes du baroque moderne, c'est d'attacher le nom de vice à des actions non nuisibles*⁵⁰. »

Au principe unique emprunté à Chamfort pourrait simplement être ajoutée une règle simple que Stendhal tire cette fois de son propre fonds (peut-être inspiré par

Rousseau) : « *Il n'y a qu'une loi en sentiment. C'est de faire le bonheur de ce qu'on aime* ⁵¹. »

Si l'on ne veut pas s'en tenir au principe fondamental énoncé au début de ce paragraphe, il est possible de dire que la morale de Stendhal repose sur quatre piliers : refus d'une détermination extérieure, lucidité quant au caractère mystificateur de l'idéologie dominante que ses adversaires appelaient l'obscurantisme, recherche du bonheur pour tous les âges de la vie sans faire de mal ni à soi ni aux autres, nécessité d'aimer les autres pour eux et non pour soi.

Il faudrait peut-être y adjoindre l'honneur. Le problème de Stendhal ne se ramène pas à la seule question « Comment être heureux ? », mais elle est exactement : « Comment être heureux et digne dans un monde sans Dieu ? » C'est une morale du bonheur et de l'honneur.



REVENONS au point où nous avons laissé Sartre. L'homme se définit comme un projet sauf quand il dort (et encore) ou lorsqu'il est mort, situation où il n'est plus humain puisque tombé dans l'univers des choses.

Ce projet de vie, il l'a choisi dans la liberté sinon dans la lucidité ⁵². En revanche, la lucidité lui permet de comprendre qu'il sera entièrement responsable de sa vie. Il n'est pas responsable de la situation qui lui a été faite par l'histoire, d'avoir les yeux bleus ou marron, d'être né dans une famille de prolétaires ou de bourgeois, à telle ou telle date. Mais il est libre dans la manière dont il se

comporte face à ce donné. Se sentant ainsi responsable de ce que sera sa vie transformée par la mort en destin, il peut être en proie à l'angoisse, la fameuse angoisse existentielle.

Sa lucidité, comme chez Stendhal, nous l'avons vu, peut porter sur tout ce qui dans son environnement historique est de nature à l'aliéner. Le philosophe a d'abord pour fonction de démystifier, même si de nouveaux mythes se reconstituent sur la ruine de ceux qu'il a défaits. Mais la lucidité se rapporte surtout à sa déréliction, sa contingence, sa gratuité et sa solitude devant la nécessité, par son existence, de créer son essence.

Certains vont chercher à éviter cette angoisse née de la nécessité de constamment se définir. Ce sont, dans la terminologie de Sartre, les « salauds », ceux dont Roquentin regarde les portraits au musée de Bouville. Ils se sont glissés et figés une fois pour toutes dans un rôle, ils ont vécu paisiblement avec le sentiment d'avoir été mandatés pour cette destinée et se sont ainsi chosifiés de leur vivant. Morts avant d'être descendus au tombeau. Après avoir expliqué que, me voulant libre, je ne peux que souhaiter la liberté d'autrui, Sartre écrit : « *Ainsi, au nom de cette volonté de liberté, impliquée par la liberté elle-même, je puis former des jugements sur ceux qui visent à se cacher la totale gratuité de leur existence, et sa totale liberté. Les uns qui se cacheront, par l'esprit de sérieux ou par des excuses déterministes, leur liberté totale, je les appellerai lâches ; les autres qui essaieront de montrer que leur existence était nécessaire, alors qu'elle est la contingence même de l'apparition de l'homme sur la terre, je les appellerai des salauds*⁵³. »

Le « salaud » est une sorte de damné laïque. La morale de Sartre est une théologie retournée.

Pour désigner ceux qui n'assument pas leur liberté, Simone de Beauvoir, dans *Pour une morale de l'ambiguïté*, emploie un terme encore plus fort et, il faut bien le dire, inquiétant. Elle parle de « sous-hommes », ce qui, en 1947 et même encore aujourd'hui, sonne bizarrement ⁵⁴.



NOUS COMMENÇONS à comprendre que l'analogie avec Stendhal est moins évidente qu'elle a pu le paraître à première vue. Ils ont en commun l'idée d'une morale de la liberté, de la lucidité, strictement individuelle, mais deux grandes différences les séparent : la lucidité chez Sartre porte d'abord sur le caractère contingent de notre être-au-monde, la lucidité sur les mystifications de l'ordre social ne venant qu'après ; la dimension du bonheur n'apparaît pas dans son système.

La morale de Stendhal est prioritairement hédoniste ou plus exactement eudémoniste (la plus grande possibilité de bonheur pour moi et pour le plus grand nombre). D'une certaine manière, elle est utilitariste, déterminée par ses fins.

La morale de Sartre est presque une morale de curé (ou de pasteur) puisqu'elle repose sur une opposition tranchée entre le Bien et le Mal qui est posée comme un a priori. L'homme est libre. Celui qui assume cette liberté est du côté du Bien. Celui qui la fuit par des

conduites de mauvaise foi, l'esprit de sérieux, la lâcheté, le prétexte déterministe, est du côté du Mal.

Explicitement, Sartre évacue le problème du bonheur dont nous avons souligné l'importance qu'il a pour Stendhal : « *Il ne me vint jamais à l'esprit non plus d'essayer une morale du plaisir pur ou du bonheur : cela n'était pas mon lot*⁵⁵. »

Avec cette sorte d'impératif catégorique qu'est la nécessité pour chacun d'assumer sa liberté, nous nous trouvons dans la mouvance de Kant et, en même temps, pas très loin d'Aristote. Pour Sartre, la seule chose qui puisse relever d'une nature est le fait d'être libre. Une « bonne » conduite morale consiste à assumer cette liberté. Seul celui qui le fait mérite son brevet d'authenticité. Nous rejoignons ainsi la morale « naturelle » d'Aristote pour lequel se conduit vertueusement celui qui agit en conformité avec la nature de l'homme.

La morale de Stendhal repose sur un projet : celui d'être heureux et de rendre heureux. La morale de Sartre s'édifie sur le postulat qu'il est mieux d'assumer sa liberté que de ne pas le faire. La chasse au bonheur ne l'intéresse pas.

Quelques lignes d'un entretien montrent bien que cette façon de tenir le bonheur pour quantité négligeable n'était pas de pure forme. Quand Michel Contat, faisant allusion à la façon dont il s'est bourré d'amphétamines pour écrire la *Critique de la raison dialectique*, lui demande s'il ne regrette pas de s'être « esquiné la santé » pour mener à bien cette tâche, Sartre répond : « *Pour quoi c'est fait la santé ? Il vaut mieux écrire la Critique de*

la raison dialectique – *je le dis sans orgueil* –, *il vaut mieux écrire une chose qui est longue, serrée, importante pour soi et pour les autres, que d'être bien portant*⁵⁶. »

La morale de Stendhal paraît plus proche de cet entre-deux millénaires dans lequel nous nous trouvons que celle de Sartre. Dans *Le Crépuscule du devoir*, Gilles Lipovetsky⁵⁷ a bien fait le point sur la situation actuelle, du moins pour les sociétés de type occidental. L'expression « crépuscule du devoir » désigne la disparition de toutes les morales fondées sur une transcendance. Nous vivons à l'époque de l'individualisme triomphant. La morale se ramène à un principe unique : est bien tout ce qui contribue à ma réalisation et à mon bonheur et éventuellement à celui de mes proches sans pour autant empêcher le reste de l'humanité d'atteindre un objectif du même type.

Nous sommes beaucoup plus près de Stendhal que de Sartre lequel, d'une certaine manière, avec une idée de l'homme présentée comme un absolu, réintroduit la transcendance.

La différence entre ces deux morales, en dépit d'un héritage commun, est donc radicale. L'examen des ontologies nous conduisait au constat qu'il n'était pas possible de voir en Stendhal un précurseur de la pensée sartrienne. La comparaison des morales confirme ce sentiment.

La prédilection de Sartre pour Stendhal ne provient pas du fait qu'il s'est retrouvé chez lui comme il le fit pour Husserl. Il admire le styliste⁵⁸. Il est surtout fasciné

DEUX MORALES

par ce projet de toute une vie consacrée à l'écriture et sous-tendue par l'idée d'une survie grâce aux œuvres.

Stendhal ne constitue pas à proprement parler, un modèle, ce qui serait contradictoire avec la pensée de Sartre. Il reste cependant à l'horizon tel un encouragement à toujours garder le cap.

LA REVANCHE

STENDHAL, pour autant que l'on puisse en juger, ne prendra pas sa revanche dans la postérité. Sartre il est vrai ne devrait pas occuper, dans l'histoire de la littérature du xx^e siècle, une place équivalant à celle prise par Stendhal dans la littérature du xix^e. Mais il survivra. La revanche de Stendhal tient dans la façon dont il a terminé sa vie, comparée aux dernières années de son admirateur.



NOS CONTEMPORAINS, plus que de la mort, ont peur d'une fin de vie dégradée. Le progrès de la médecine prolonge la vie, mais augmente les risques d'une déchéance à la fois intellectuelle et physique.

Le fait n'est pourtant pas entièrement nouveau. Stendhal, par exemple, semble avoir éprouvé cette crainte si l'on en juge par ce qui arrive à l'abbé Chélan à la fin du *Rouge et le Noir*.

L'abbé Chélan fait partie des quelques bons prêtres qui se rencontrent dans l'œuvre de Stendhal. Il a soutenu Julien Sorel autant qu'il l'a pu avant le départ du jeune homme à Paris. Il vient lui rendre visite dans sa prison à la fin du roman. Julien est triste de constater que le vieil homme n'a plus tous ses moyens : « *La main du temps s'était appesantie sur cet homme autrefois si énergique. Il ne parut plus à Julien que l'ombre de lui-même. [...] Cette physionomie si vive autrefois, et qui peignait avec tant d'énergie les nobles sentiments, ne sortait plus de l'air apathique*⁵⁹. »

Cette apparition du vieillard atteint par le gâtisme a commencé par bouleverser Julien, mais il se reprend rapidement : « *Que je suis fou ! s'écria-t-il. C'est dans le cas où je devrais mourir comme un autre que la vue de ce vieillard aurait dû me jeter dans une affreuse tristesse ; mais une mort rapide et à la fleur des ans me met précisément à l'abri de cette décrépitude*⁶⁰. »

Objet de sérieuses alertes lors de la fin de son séjour à Civitavecchia, Stendhal aurait bien pu finir comme l'abbé Chélan. Il n'a pas choisi sa mort, mais on peut être sûr, qu'à décider lui-même, la mort violente qui fut la sienne, et qu'il avait envisagée, lui serait apparue préférable. On sait qu'il fut foudroyé par une attaque d'apoplexie en pleine rue et qu'il mourut peu après dans une chambre proche.

L'année précédente, le 15 mars 1841, il est frappé d'une première attaque d'apoplexie alors qu'il se trouve à Civitavecchia. Il écrit à ce propos à son ami Domenico

Fiore : « *Je me suis colleté avec le néant*⁶¹. » Il ajoute, à la fin de sa lettre : « *J'ai assez bien caché mon mal ; je trouve qu'il n'y a pas de ridicule à mourir dans la rue, quand on ne le fait pas exprès*⁶². »



LA FIN de Sartre est plus triste. Comme Stendhal, il paraît avoir eu le pressentiment de la façon dont sa vie se terminerait. Nous pensons tout spécialement à un passage de *L'Âge de raison*. Un personnage, Daniel, voit un concierge assis sur une chaise, les mains sur le ventre, comme un bouddha. Il pense : « *Voilà le Bien* » et reste fasciné par cette satisfaction végétative : « *S'abrutir jusqu'à n'être plus que ça, jusqu'à n'avoir plus dans la tête qu'une pâte blanche avec un petit parfum de crème à raser*⁶³. »

Daniel continue d'observer ce concierge heureux et ajoute : « *Avec la vie que je mène, je peux toujours espérer que je deviendrai gâteux le plus tôt possible*⁶⁴. »

À connaître son mode de vie, on n'est pas étonné que Sartre ait fini comme il l'a fait. On est seulement surpris qu'il ait résisté si longtemps.

Quelques lignes de Simone de Beauvoir confirment cette impression. Après avoir constaté qu'il a usé jusqu'à la corde son capital de vie, elle écrit : « *Sartre a eu le déclin et la mort qu'appelait sa vie. Et c'est pourquoi peut-être il les a si calmement acceptés*⁶⁵. »

La première attaque se situe en 1971. Il donne, à partir de 1973 de sérieux signes de confusion mentale, mais cet

état n'est pas permanent. En témoignent le film d'Astruc et Contat⁶⁶ qui paraît sur les écrans en 1975, mais dont le tournage se situe en 1972, les entretiens avec Simone de Beauvoir⁶⁷ (1974) ou avec Michel Contat⁶⁸ (1975). Par la suite, la santé de l'écrivain se dégrade de mois en mois sans espoir de rémission, et surtout il est pris en main par un jeune intellectuel qui finira par lui faire dire n'importe quoi. Cette lamentable aventure mérite qu'on s'y arrête.



LE VRAI DRAME concerne sa vue. En mars 1973, une hémorragie du fond de son œil valide le laisse dans une quasi-cécité. Très vite, il ne pourra plus lire ni écrire, perdant ainsi ce qui demeure sa raison de vivre.

Sartre n'est plus dans Sartre. Lui si tonique dans le passé est devenu l'ombre de ce qu'il fut. Simone de Beauvoir, avec une sorte de froideur clinique, décrit, dans *La Cérémonie des adieux*, cette progressive détérioration d'un être. Le pire était pourtant à venir.

Nous sommes tous menacés par ceux qui en veulent à notre portefeuille ou à notre âme, mais le phénomène s'accélère avec les gens célèbres. Laissons de côté le portefeuille. Sa générosité légendaire valut à Sartre d'être toute sa vie entouré de parasites. Restons-en à l'âme pour examiner l'extraordinaire « détournement de vieillard⁶⁹ » dont il fut l'objet.



DURANT ses dernières années, Sartre est véritablement sous la coupe de Benny Lévy qui se faisait alors appeler Pierre Victor. Ce militant maoïste, qui versera ensuite dans la bondieuserie, lui fait la conversation. Cela permet à Sartre de reprendre goût à la vie et de ne pas se sentir tout à fait au bout du rouleau. De ces entretiens naîtront des articles et même un livre. Sartre est satisfait dans la mesure où il peut continuer, par procuration, à écrire.

Benny Lévy et Arlette Elkaïm, fille adoptive de Sartre dont Lévy était devenu l'ami, emmènent le philosophe égrotaant à Jérusalem, en février 1978. Celui-ci rejoint l'avion en chaise roulante, mais, bien accueilli, il se montre ravi de l'initiative.

Au retour, Benny Lévy essaie de faire paraître un reportage sur la situation en Israël, signé de son nom et de celui de Sartre (reporter aveugle en l'occurrence). L'entourage de Sartre, la fameuse "famille", est révolté par la nature du texte et obtient de lui qu'il soit retiré. Benny Lévy fait un scandale, mais la famille tient bon. Simone de Beauvoir ne lui adressera plus jamais la parole. Elle ne savait pas, à ce moment, que cet incident en préfigurait un autre du même type, mais beaucoup plus grave qui se produira un mois avant la mort de Sartre.



BENNY LÉVY, bien que n'ayant alors jamais rien publié, a entrepris de faire un livre avec Sartre : *Pouvoir et liberté* qui restera à l'état de projet. L'ouvrage est préparé par des entretiens enregistrés qu'il met en forme et qu'il décide de publier sous le titre « L'espoir maintenant » dans *Le Nouvel Observateur*.

Simone de Beauvoir prend connaissance de ces entretiens seulement huit jours avant la date prévue pour leur publication. Elle et son entourage sont atterrés⁷⁰. L'ancien mao fait endosser à Sartre des idées aux antipodes de ce qu'il a toujours pensé. Le voilà devenu partisan d'une philosophie « mollement spiritualiste⁷¹ ». On lui fait pratiquement dire que la vérité est dans la Torah et dans la résurrection des corps. En privé, il lui arrive de s'insurger : « *Victor veut absolument que toute l'origine de la morale soit dans la Torah ! Mais je ne pense pas ça du tout*⁷² ! », Mais Benny Lévy use de l'autorité qu'il a sur le vieillard affaibli pour imposer sa volonté. En dépit du barrage effectué par la "famille", Sartre téléphone au directeur du *Nouvel Observateur* pour que les textes passent. Les articles paraissent dans les numéros des 10, 17 et 24 mars 1980⁷³. Le 20 mars, Sartre est conduit en urgence à l'hôpital Broussais où il meurt le 15 avril.



ALFRED FABRE-LUCE disait : « *J'espère que ma mort sera une note juste, à la fin d'une partition achevée*⁷⁴. »

LA REVANCHE

Durant les derniers jours de Sartre, et même les dernières années, les violons ont grincé. Il a réussi son enterrement (50 000 personnes, tous les serveurs de *La Coupole* alignés, liteau sur l'avant-bras, lors du passage du cortège), mais il a raté sa sortie. Stendhal a raté son enterrement où, à en croire Mérimée, il n'y avait que trois personnes, mais sa sortie, « *au champ d'honneur du lettré parisien, sur le boulevard*⁷⁵ », ne manque pas de panache.

En dépit de quelques troubles passagers à Civitavecchia, il avait conservé son esprit intact et l'espoir, malgré l'angoisse obscure du temps qui se raréfiait, que l'essentiel n'était pas encore arrivé. Le 22 mars 1842, il s'est habillé avec soin, il a ajusté son ratelier et son toupet, s'est même un peu poudré, puis il est descendu sur le boulevard qu'arpentaient tous les écrivains dignes de ce nom. Et là, près de l'actuel numéro 24 de la rue des Capucines, il a vu passer une femme magnifique, toutes voiles dehors, sa jupe faisant l'effet d'un beau vaisseau qui prend le large. Le rythme de son cœur s'est accéléré car notre vieux beau se disait que... il s'est hissé sur ses talonnettes pour mieux voir, mais cette fois le cœur s'est emballé. Trente secondes avant l'attaque d'apoplexie qui le foudroie, il faut imaginer Stendhal heureux.

SUPPLÉMENT GRATUIT

IL NOUS FAUT répondre ici à une objection faite en ces termes :

« L'opposition tranchée entre le Bien et le Mal, qu'on trouve en effet dans *L'existentialisme est un humanisme*, est explicitement démentie dans *Saint Genet*, et tout *Le Diable et le Bon Dieu* montre l'impossibilité d'une morale du Bien et du Mal. Vous simplifiez donc beaucoup la position de Sartre sur l'une des questions les plus problématiques de sa pensée. »

Avant de répondre, rappelons et précisons notre point de vue. La morale de Stendhal est utilitariste dans la mesure où elle est déterminée par ses fins, en l'occurrence le bonheur des hommes. La morale de Sartre paraît, elle aussi, supprimer toute transcendance puisqu'elle se veut strictement humaine. Dans les deux cas, la morale est descendue du ciel sur la terre.

Sartre cependant se distingue nettement de Stendhal par le fait que sa morale n'est pas une morale du bonheur. Cette morale repose sur le postulat selon lequel il est

bien d'assumer sa liberté et mal de ne pas le faire. La transcendance avance masquée. Ou, plus exactement, si Sartre refuse une trans-descendance, il la remplace par une trans-ascendance. Le sacré est réintroduit subrepticement en relation avec la dignité de l'homme. Nous sommes, aussi paradoxal que cela puisse paraître, en présence d'une morale du devoir et de l'honneur. L'homme digne de ce nom a le courage d'écarter tous les faux-fuyants et d'assumer sa liberté.

Nous avons déjà montré comment le bonheur n'est pas primordial pour Sartre en tant qu'individu, mais il en va de même pour l'humanité future. Il fait passer la transparence des rapports avant le bonheur : « *Il faut que l'homme existe tout entier pour son voisin, qui doit également exister tout entier pour lui, pour que s'établisse une véritable concorde sociale*⁷⁶. » Un surcroît de bonheur peut résulter de cette communauté d'hommes libres, mais ce n'est qu'une conséquence même pas explicitée.

Examinons maintenant les deux livres évoqués par notre honorable contradicteur. Notons cependant au préalable, à propos de *Le Diable et le Bon Dieu*, qu'il est normal que les idées se présentent d'une façon problématique dans une œuvre de fiction. Dans le cas contraire, nous serions en présence d'une œuvre dite « à thèse » avec toutes les limites qu'implique cette expression.



À PREMIÈRE VUE, rien dans *Le Diable et le Bon Dieu* ne se rapporte à notre thème. Goetz, le personnage principal, comme les autres protagonistes, se réfère constamment à Dieu. Cependant, à y regarder d'un peu plus près, la question reste bien d'inventer une morale dans un monde sans Dieu. Le mot « inventer » apparaît dans le troisième tableau de l'acte I :

CATHERINE

Et pourquoi faire le Mal ?

GOETZ

Parce que le Bien est déjà fait.

CATHERINE

Qui l'a fait ?

GOETZ

Dieu le Père. Moi, j'invente⁷⁷.

Le thème est repris un peu plus loin : « *L'ennui avec le Mal, c'est qu'on s'y habitue, il faut du génie pour inventer*⁷⁸. »

Goetz décide de choisir entre le Bien et le Mal en jouant la question aux dés. Mais il sait que, contrairement à ce que dit Einstein, Dieu joue aux dés et il décide d'abolir le hasard en trichant, façon de rester cause de lui-même.

Il n'est pas possible d'entrer dans la complexité de ce personnage, mais ce qu'il affirme à la fin de la pièce montre qu'il s'agit bien de trouver une ligne de conduite après la mort de Dieu : « ... *je resterai seul avec le ciel vide au-dessus de ma tête, puisqu'il n'y a pas d'autre manière d'être avec tous. Il y a cette guerre à faire et je la ferai*⁷⁹. »

Peu de temps auparavant, il avait dit : « *Si Dieu existe, l'homme est néant*⁸⁰. » Le problème est bien, comme dans *Les Mouches*, celui d'une morale d'hommes dans un monde d'hommes et donc d'une morale à inventer.

Quelle autre leçon tirer de la pièce ? Qu'inventer une morale n'est pas simple surtout quand il s'agit de l'appliquer au gouvernement des hommes. Qu'il n'est pas possible de résoudre la grande question de la vie en communauté tout seul ou à quelques-uns. Que les bonnes intentions ne suffisent pas pour faire de la bonne politique. Bref que savoir distinguer le Bien du Mal est compliqué, en politique tout particulièrement.

Mais à propos du problème qui nous tient à cœur, l'idée que, pour Sartre, la conduite de celui qui invente son devoir est supérieure moralement à celle de qui se contente de s'installer dans une morale de confection – supérieure et donc du côté du Bien –, cette idée n'est à aucun instant, dans cette pièce, remise en cause.



EXAMINONS maintenant *Saint Genet, comédien et martyr*, ouvrage sartrien du meilleur cru : un livre éblouissant où Sartre est au mieux de sa forme, bavard souvent comme il l'est dans d'autres livres, répétitif même (l'histoire du tube de vaseline confisqué par des policiers revient une douzaine de fois !), d'une virtuosité dans la démonstration qui confine parfois au canular (l'analyse de l'expression « Je lâche une perle »), mais du grand Sartre pour la

force des analyses et pour la façon magistrale dont il décrit un itinéraire. Il va falloir beaucoup d'audace pour ramener ces 700 pages à quelques lignes, mais comme le dit Paul Valéry, vient toujours un moment où les théories les plus difficiles sont résumées en quelques minutes par un homme d'esprit ⁸¹.

Saint Genet explique le cheminement complexe qui conduit Jean Genet de l'aliénation à la liberté ou qui, en d'autres termes, le fait passer du statut d'objet à celui de sujet. Il montre la façon dont, au terme d'un cheminement laborieux, il devient homme au plein sens du mot. Cette transformation, Sartre pense qu'elle est de l'ordre du Bien et nous nous permettrons d'accumuler les citations pour faire preuve :

- « ... le superbe projet d'être cause de soi ⁸². » ;
- « ... la décision courageuse qui transforma la catastrophe en choix ⁸³... » ;
- « ... nous verrons Genet s'élever de l'être à l'existence ⁸⁴. » ;
- « ... qu'il a entrepris, avec une intelligence et une vigueur exceptionnelles, de faire sa propre psychanalyse ⁸⁵. » ;
- « ... son effort inouï pour retrouver une liberté dans le Mal ⁸⁶... » ;
- « Pourtant ses stupeurs sont la preuve de sa santé morale ⁸⁷. » ;
- « ... son génie ne fait qu'un avec la volonté inébranlable de vivre sa condition jusqu'au bout ⁸⁸. »

« Superbe projet », « décision courageuse », « s'élever », « une intelligence et une vigueur exceptionnelles », « un effort inouï », « santé morale », « sa volonté inébranlable » :

qui oserait dire que nous ne sommes pas en présence d'un jugement de valeur sur l'action entreprise par « cette admirable et cynique intelligence⁸⁹ ». Sartre admire la manière dont Genet a réussi à se désengluier de l'être au terme d'un processus compliqué et grâce à la force de sa volonté. L'étude de ce cas de figure confirme tout à fait la vérité peut-être élémentaire mais fondamentale que nous défendons : la morale de Sartre est bâtie sur le présupposé qu'il vaut mieux se prendre en main que s'abandonner, qu'il est préférable de définir sa ligne soi-même plutôt que d'en laisser le soin à d'autres. Cette morale de la volonté et de la lucidité part de l'affirmation qu'il existe un Bien, lequel consiste simplement, selon l'expression de Montaigne, à « bien faire l'homme ».



RESTE cette redoutable note de la page 211 que nous commencerons par citer intégralement :

« Et avec le Bien. Ou la morale est une faribole ou c'est une totalité concrète qui réalise la synthèse du Bien et du Mal. Car le Bien sans le Mal c'est l'être parménidien, c'est-à-dire la Mort ; et le Mal sans le Bien, c'est le Non-Être pur. À cette synthèse objective correspond comme synthèse subjective la récupération de la liberté négative et de son intégration dans la liberté absolue ou liberté proprement dite. On comprendra, j'espère, qu'il ne s'agit nullement d'un "au delà" nietzschéen du Bien et du Mal

mais plutôt d'une *Aufhebung* hégélienne. La séparation abstraite de ces deux concepts exprime simplement l'aliénation de l'homme. Reste que cette synthèse, dans la situation historique, n'est pas réalisable. Ainsi toute morale qui ne se donne pas explicitement comme *impossible aujourd'hui* contribue à la mystification et à l'aliénation des hommes. Le "problème" moral naît de ce que la Morale est *pour nous* tout en même temps inévitable et impossible. L'action doit se donner des normes éthiques dans ce climat d'indépassable impossibilité. C'est dans cette perspective, par exemple, qu'il faudra envisager le problème de la violence ou celui du rapport de la fin et des moyens. Pour une conscience qui vivrait ce déchirement et qui se trouverait en même temps contrainte de vouloir et de décider, toutes les belles révoltes, tous les cris de refus, toutes les indignations vertueuses paraîtraient une rhétorique périmée⁹⁰. »

L'explication fait suite à un passage dans lequel Sartre montre la difficulté où se trouve Genet alors dans un labyrinthe du Bien et du Mal construit par les honnêtes gens, ces honnêtes gens qui « *ont coupé en deux la liberté* » : « *Qu'il ressoude les deux tronçons et la liberté va se retrouver dans sa dignité première. Alors, peut-être la vraie morale va le tenter : parce qu'elle est au-delà de l'Être comme le Mal, aussi impossible que le Mal et comme lui voué à l'échec, et que, d'ailleurs, elle ne fait qu'un avec lui*⁹¹. »

Tiens, il y a donc une « vraie morale » et un lien entre liberté et dignité. Mais examinons cette note dont l'appel se situe à la fin du texte que nous venons de citer.

L'*Aufhebung* est un dépassement qui conserve quelque chose de ce qui a été dépassé. Par exemple, l'âge adulte dépasse l'enfance mais en conserve quelque chose. Ce concept se distingue de l'*Überwinnen* nietzschéen, dépassement qui se présente comme une affirmation se contentant d'aller au-delà.

Le développement de Sartre qui précède permet de comprendre ce qu'il entend par « liberté négative ». L'expression s'applique à des cas où le choix apparemment libre, et perçu comme tel par l'intéressé, est en fait truqué. Ainsi, Genet choisit-il d'être voleur, mais, en réalité, il ne s'agit que d'une réaction d'orgueil qui lui fait revendiquer ce qu'on lui impose. L'expression « liberté absolue », est vite corrigée ici (« ou liberté proprement dite »), mais ce n'est pas toujours le cas dans le livre. Ce qui donne envie de rappeler le passage où Sartre se moque de Camus ayant parlé de la « liberté sans frein ». Avec le recul du temps, on a de la peine pour Sartre en lisant ces pages car c'est l'un des rares cas où il s'est montré prétentieux (le normalien agrégé de philosophie qui tance le parvenu) et bas. Mais l'exposé qui pourrait s'appliquer à Sartre lui-même quand il parle de liberté absolue est limpide. *« Vous savez bien pourtant qu'un frein ne peut s'appliquer qu'aux forces réelles du monde et qu'on freine l'action physique d'un objet en agissant sur un des facteurs qui la conditionnent. Or la liberté n'est pas une force : ce n'est pas moi qui le veux ainsi, c'est sa définition même. Elle est ou n'est pas. [...] Et, si vous aviez consacré quelques minutes à réfléchir à la pensée d'un autre, vous auriez vu que la*

liberté ne peut être freinée : elle n'a pas de roues. Ni de pattes ni de mâchoires où mettre un mors et comme elle se détermine par son entreprise, elle trouve ses limites dans le caractère positif mais nécessairement fini de celle-ci. Nous sommes embarqués, il faut choisir : le projet nous éclaire et donne son sens à la situation mais réciproquement il n'est rien d'autre qu'une certaine manière de la dépasser, c'est-à-dire de la comprendre⁹². »

Nous voilà placés devant une alternative. Ou bien, il n'y a pas de liberté et partant pas de responsabilité, pas de Bien et de Mal, pas de morale. Ou bien l'homme libre est l'être par qui les valeurs viennent au monde, d'où la possibilité d'une morale. Pourquoi parler alors d'« indépassable impossibilité » ?

Pour Sartre, l'acte participant d'une « vraie morale⁹³ » résulte d'une décision libre face à une situation donnée, action particulière, mais se rattachant à un projet d'ensemble librement choisi. Une décision peut n'être pas libre pour des raisons extérieures ou intérieures. Le cas des contraintes externes peut être rapidement mis de côté puisque je ne peux pas être rendu responsable d'une décision qui m'est imposée. Les choses se compliquent dans le cas de contraintes « internes ». *Saint Genet* en est la brillante démonstration. Comment peut-on être sûr que c'est le vrai moi qui décide alors que, selon l'expression de Freud, il arrive souvent que ce moi ne soit pas maître dans sa propre maison.

Saint Genet va encore plus loin que *L'Être et le Néant* dans l'analyse des conduites de mauvaise foi, dans l'examen

des « tourniquets » de la conscience conduisant à une décision qui n'est qu'apparemment libre. Mais qui, à part Dieu et Sartre, va pouvoir sonder les reins et les cœurs pour affirmer que la décision est due à un moi pur ?

Sartre lui-même évoque le Dieu des chrétiens qui sait discerner le Mal, la faute, le désir coupable chez celui qui s'imagine pratiquer la vertu, et aussi voir un juste dans celui qui scandalise par une conduite jugée immorale selon les honnêtes gens⁹⁴. Qui nous permettra de le remplacer pour trancher entre une « liberté négative » et une « liberté absolue » ?

Il suffit de remplacer le mot « vertu » par le mot « liberté » pour se retrouver dans une perspective kantienne. Kant, prolongé par Schiller, estime qu'il n'y a peut-être jamais eu d'acte (absolument) vertueux depuis l'origine de l'humanité car il subsistera toujours, même s'ils échappent à l'examen, un ou plusieurs mobiles intéressés. On ne peut donc se rapprocher de la vertu qu'à la manière d'une asymptote sans jamais vraiment l'atteindre. Il en va ainsi avec la liberté sartrienne même s'il y a chez lui un farouche désir d'écarter « *les comédies qui encombrent les âmes*⁹⁵ ». Ce à quoi, à titre personnel, il a passé une bonne partie de sa vie comme en témoigne *Les Mots*.

Admettons cependant la possibilité d'un moi pur prenant une décision libre. La morale reste chose ardue car la décision libre de Hitler ne serait pas inférieure moralement à celle d'un bienfaiteur de l'humanité. Sartre se voit donc contraint d'ajouter une nouvelle norme permettant de distinguer le Bien du Mal. Sera considéré

comme bon un acte libre qui prend en compte la liberté d'autrui (la liberté et non le bonheur comme chez Stendhal).



CETTE IDÉE que se vouloir libre, c'est aussi vouloir les autres libres, se retrouve tout au long de l'œuvre de Sartre. *L'existentialisme est un humanisme* aborde déjà la question morale annoncée à la fin de *L'Être et le Néant* : « Je ne puis prendre la liberté pour but que si je prends également celle des autres pour but⁹⁶. » Dans *Cahiers pour une morale*, on peut lire : « En outre la suppression de l'aliénation doit être universelle. Impossibilité d'être moral seul⁹⁷. » Un entretien destiné à *Combat* porte sur le même thème : « Mais si je prends ma liberté pour but, elle entraîne l'exigence de toutes les autres comme des libertés. Dans le choix que je fais de ma liberté, celle des autres est réclamée⁹⁸... »

Quand il définit le rôle de l'écrivain, l'auteur de *Qu'est-ce que la littérature ?* montre sans ambages le sens de sa mission par rapport au lecteur : « En d'autres termes nous devons transformer sa bonne volonté formelle en une volonté concrète et matérielle de changer ce monde-ci par des moyens déterminés pour contribuer à l'avènement futur de la société concrète des fins⁹⁹. »



LA MORALE de Sartre est donc une morale du devoir qui repose sur deux piliers :

- L'homme doit assumer sa liberté.
- L'homme doit vouloir la liberté d'autrui.

D'une part un a priori (je ne dois pas fuir ma liberté) et d'autre part une affirmation issue d'un saut logique plus que d'une démonstration (il est bien de respecter la liberté d'autrui et de l'aider à se manifester).

Un arrière-plan, la dignité de la personne qui fait dire à Sartre : « *Aucune morale de l'inhumain n'aura mon assentiment*¹⁰⁰. » L'existentialisme est vraiment un humanisme.

Une fois ce socle normatif posé, socle qui nous permet de dire qu'il y a effectivement chez Sartre, au départ, une distinction entre le Bien et le Mal, tout reste ouvert, tout reste à faire, plus rien n'est prescrit. Nous entrons dans le domaine malaisé de la morale à inventer comme le montre bien la suite d'un passage dont nous n'avons plus haut cité que le début : « [Dans le choix que je fais de ma liberté, celle des autres est réclamée] *mais lorsque je passe sur le plan de l'action, je suis obligé de prendre l'autre comme moyen et non comme fin. Nous sommes en présence d'une antinomie, mais c'est justement elle qui constitue le problème moral*¹⁰¹. » Plus question de donner des règles, des préceptes, des recettes. Il faut chercher en gémissant. Une morale (codifiée) est impossible. À partir de cette base normative qu'il s'est donnée, Sartre consacre sa vie à s'interroger sachant qu'il ne pouvait déboucher que sur une morale toujours provisoire et toujours à remettre en question.



À LA SORTIE de l'une de ses conférences, Sartre entendit d'un pasteur cette phrase : « *Il est plus facile de faire son devoir*¹⁰². » Toute sa morale repose sur l'affirmation qu'il est plus honorable de chercher son devoir que de le « faire ». Et plus honorable aussi d'agir de telle sorte que les autres hommes puissent agir de même. La morale de Sartre repose tout entière sur le postulat selon lequel nous avons le devoir de ne pas *faire* notre devoir.

Sur ce point, Sartre rejoint Stendhal dont nous avons vu qu'il prenait en compte la dignité de l'homme. Il est possible, dans les deux cas, de parler d'une morale de l'honneur. L'honneur ici ne consiste pas à respecter scrupuleusement un code rigide, souvent désuet, mais à avoir une haute idée de l'homme et à se maintenir constamment à la hauteur de cette idée.



ACCESSOIREMENT, cet examen de la morale de Sartre permet de confirmer ce qui a été dit au début du chapitre comparant les deux éthiques, qu'ils sont l'un et l'autre des moralistes fascinés par le fonctionnement de l'être humain, par la complexité et la richesse de ce que nous n'osons plus nommer l'âme. Une phrase de *Saint Genet* fait un écho quasi parfait à une phrase de Stendhal.

STENDHAL, SARTRE ET LA MORALE

Ce dernier confie à sa sœur : « *Je suis fou pour connaître le caractère des hommes*¹⁰³. » Sartre écrit : « *J'ai la passion de comprendre les hommes*¹⁰⁴... »

NOTES

[INTRODUCTION]

1. Simone de Beauvoir évoque à plusieurs reprises le projet de Sartre d'être Spinoza et Stendhal : *La Cérémonie des adieux*, Gallimard, Folio, p. 182, 203, 225 et 228 ; *Mémoires d'une jeune fille rangée*, Gallimard, Folio, p. 479 : « *Il aimait autant Stendhal que Spinoza et se refusait à séparer la philosophie de la littérature.* »
2. *Carnets de la drôle de guerre*, Gallimard, p. 491. Pour le point de vue négatif : *Lettres au Castor et à quelques autres, 1940-1963*, Gallimard, tome II, p. 20-21 : « *J'ai écrit une trentaine de pages sur votre beau carnet bleu de nuit. [...] C'était à propos du Journal de Stendhal – ce que je pensais dessus, du mal.* »
3. *Œuvres romanesques*, Gallimard, Pléiade, p. 1037. Mathieu revient dans sa chambre après une période d'absence et y retrouve quelques volumes rassemblés en vue de cette étude qui lui apparaît comme celle d'un autre : « *Un volume d'Arbelet, un autre de Martineau, Lamiel, Lucien Leuwen, les Souvenirs*

- d'égotisme. *Quelqu'un avait projeté d'écrire un article sur Stendhal.* »
4. « Pourquoi Sartre n'a pas écrit sur son écrivain préféré : Stendhal », dans *Lectures de Sartre*, (Textes réunis et présentés par Claude Burgelin), Presses universitaires de Lyon, 1986, p. 139-157.
 5. *Vie de Henry Brulard* : « On gâte des sentiments si tendres à les raconter en détail. » (*Œuvres intimes*, Gallimard, Pléiade, tome II, p. 959).

DEUX VIES

6. *Correspondance*, Gallimard, Pléiade, tome I, p. 683.
7. « Entretiens sur moi-même » (avec Michel Contat, 1975), *Situations, X, Politique et autobiographie*, Gallimard, 1976, p. 180.
8. *Œuvres intimes*, Gallimard, Pléiade, tome II, p. 678 (chapitre xxiv de *Vie de Henry Brulard*). Sur le rapport de Mauriac au peuple, lire *Mon Malagar* de Lucienne Sinzelle, Gallimard, Haute enfance, 2000.
9. *Carnets de la drôle de guerre*, p. 617.
10. Stendhal apprécie longtemps son grand-père Gagnon qu'il présente comme une sorte de Fontenelle. Il

- finira pourtant par s'en déprendre. Le grand-père de Jean-Paul, Charles Schweitzer, décide de se consacrer entièrement à la formation de son petit-fils. Humaniste qui a plus de mille volumes dans sa bibliothèque, pédagogue né, il initie Poulou à la musique, à Bach tout spécialement, et aux auteurs classiques. Ce qui fait que Sartre prendra ceux-ci en grippe à l'exception de Stendhal auquel il paraît avoir été initié par sa grand-mère Louise Guillemin, épouse de Charles, femme d'esprit assez libre. L'enfant, hormis un bref épisode, ne connaîtra pas l'institution scolaire avant l'âge de dix ans.
11. *Œuvres intimes*, Gallimard, Pléiade, tome II, p. 616, chapitre IX de *Vie de Henry Brulard*.
12. *Les Mots*, Gallimard, Folio, p. III-112.
13. *Ibid.*, p. 204.
14. Pour plus de renseignements sur Sartre et la musique, voir *Situations*, X, p. 167-172. Il y parle notamment de son refus du concert.
15. *Vie de Henry Brulard*, ch. I, *Œuvres intimes*, Gallimard, Pléiade, tome II, p. 536 : « *Ce café trop excellent, lettre de change tirée sur le bonheur à venir au profit du moment présent...* »
16. Dans le *Journal* (13 décembre 1810) : « *Le docteur Bayle me dit qu'encore trois ou quatre chaudes-pisses, je ne pourrai plus pisser qu'avec une sonde.* » : *Œuvres intimes*, Gallimard, Pléiade, tome I, p. 641. Sur une certaine insouciance quant aux conséquences : « *On m'a mis actuellement six onces de mercure dans le corps*

pour guérir le fameux point de côté. Je m'intéresse médiocrement au gain de cette partie. » (Lettre à sa sœur Pauline, 1^{er} novembre 1815, jour de Toussaint), *Correspondance*, Gallimard, Pléiade, tome I, p. 812. Le mercure, on le sait, était utilisé pour soigner les maladies vénériennes.

17. Cf. André Smith, « Sartre et Stendhal autobiographes », *Stendhal Club* n° 118, 1998, p. 116-124.
18. Notamment, Pierre Barbéris, « Sartre et le libéralisme » dans *Autour de Jean-Paul Sartre*, Gallimard, Idées, p. 95 et III-112. En ce qui concerne les points communs, on pourrait ajouter leur graphomanie et leur goût des résolutions résultant de leur volontarisme. Sur ce point, un moment où Sartre semble marqué par Stendhal dans *Lettres au Castor et à quelques autres*, p. 10. Dans cette même lettre à Simone Jollivet, en relation cette fois avec la graphomanie : « *Je ne peux pas voir une feuille de papier blanc sans avoir envie d'écrire quelque chose dessus.* »
19. « *D'une manière plus générale, je savais qu'aucun malheur ne me viendrait jamais par lui, à moins qu'il ne mourût avant moi.* », *La Force de l'âge*, Gallimard, Folio, p. 28.
20. *Correspondance*, Gallimard, Pléiade, tome III, p. 404.
21. Jacques Laurent, *Paul et Jean-Paul*, Grasset, 1951. Repris dans *L'Esprit des lettres*, De Fallois, 1999.

DEUX PENSÉES

22. Georges Tabarneau, auteur de *Mes années Picasso*, Plon, 2002, entretien sur France-Inter, juin 2002.
23. *Correspondance*, Gallimard, Pléiade, tome I, p. 184. Lettre à sa sœur Pauline, 8 mars 1805.
24. *Romans et nouvelles*, Gallimard, Pléiade, tome I, p. 230. *Le Rouge et le Noir*, fin du troisième chapitre de la première partie.
25. *Correspondance*, Gallimard, Pléiade, tome I, p. 184. Cette phrase vient immédiatement après celle qui correspond à la note 24. Stendhal souligne l'ensemble du passage.
26. *Romans et nouvelles*, Gallimard, Pléiade, tome I, p. 678 : (Julien parle à Mathilde) : « *N'étais-je pas beau, hier, quand j'ai pris la parole ? répondit Julien. J'improvisais, et pour la première fois de ma vie ! il est vrai qu'il est à craindre que ce ne soit aussi la dernière.* »
27. *Œuvres intimes*, Gallimard, Pléiade, tome II, p. 103. *Journal* (reconstitué), 2 mars 1829. En fait, note sur un exemplaire d'*Éloge de la folie* d'Érasme comme l'indique la note de la page 1066 de l'ouvrage cité.
28. *Voyages en France*, Gallimard, Pléiade, p. 46. *Mémoires d'un touriste*, (Chaumont, le 3 mai 1837).

29. Second brouillon d'une lettre à Balzac afin de le remercier de son article sur la *Chartreuse* (« *J'ai fait quelques plans de romans par exemple Vanina ; mais faire un plan me glace.* »), tome II de la *Chartreuse* dans l'édition du Cercle du Bibliophile, n° 25, p. 525. Autre formulation dans le tome III de la *Correspondance* en Pléiade, p. 393 : « *J'avais fait dans ma jeunesse quelques plans de romans ; en écrivant des plans je me glace.* »
30. *Journal, 1939-1949. Souvenirs*, Gallimard, Pléiade, p. 102. Gide renvoie au passage d'*Armanche* que nous avons évoqué.
31. *Ceuvres intimes*, Gallimard, Pléiade, tome I, p. 277. « *Journal* » (21 mars 1805).
32. Écrit face à la page 146 d'un exemplaire de la *Chartreuse* et daté « *Civita-Vecchia, 4 novembre 1840* ». Cité par Martineau, *Romans et nouvelles*, tome II, p. 1371, Gallimard, la Pléiade.
33. *Correspondance*, tome I, p. 679.
34. *Voyages en France*, Gallimard, Pléiade, p. 560. *Voyage en France*, « Béziers », (sans date). Le développement sur l'invention chez Stendhal reprend, pour l'essentiel, le chapitre « Le grand mot : inventer » de notre *Cher Stendhal. Un pari sur la gloire*, Presses de Valmy, 1999. L'histoire ne repasse pas les plats. Les plumitifs si.
35. Pour voir cette statue, il faut entrer dans le jardin qui se trouve en face du 4, rue Vivienne. Si vous êtes passé par l'ancienne Bibliothèque nationale (58, rue de Richelieu), une fois dans le hall, aller à gauche. La porte du jardin est au bout à droite. La statue est

- due à Roseline Granet. Il s'agit d'un dépôt de l'État (ministère de la Culture) datant de 1986. Un excellent gratin d'écrevisses à la brasserie *Le Grand Colbert* au 4, rue Vivienne (tous les jours à la carte en hiver).
36. *Carnets de la drôle de guerre*, Gallimard, p. 465.
37. *Les Mots*, Gallimard, Folio, p. 187-188 : « *En 1948, à Utrecht, le professeur Van Lennep me montrait des tests projectifs. Une certaine carte retint mon attention : on y avait figuré un cheval au galop, un homme en marche, un aigle en plein vol, un canot automobile bondissant ; le sujet devait désigner la vignette qui lui donnait le plus fort sentiment de vitesse. Je dis : "C'est le canot". Puis je regardai curieusement le dessin qui s'était brutalement imposé : le canot semblait décoller du lac, dans un instant il planerait au-dessus de ce marasme onduleux. La raison de mon choix m'apparut tout de suite : à dix ans j'avais eu l'impression que mon étrave fendait le présent et m'en arrachait ; depuis lors j'ai couru, je cours encore. La vitesse ne se marque pas tant, à mes yeux, par la distance parcourue en un laps de temps défini que par le pouvoir d'arrachement.* » À la différence de l'image de la rivière, celle-ci n'est pas utilisée par Sartre à des fins didactiques. Elle nous paraît cependant très bien convenir.
38. Nous citons sans guillemets le poète Alain Borne que Jean-Paul Sartre évoque dans *Carnets de la drôle de guerre*, p. 488. Dans *L'amour brûle le circuit* repris dans *Œuvres complètes*, tome I, Curandera, 1980, p. 277 :

« L'homme cet arbre en fuite du sol
ce feu monté des dalles du repos
pour le temps d'un éclair et d'un cri
voici qu'on le recouche sous le sable voici
que la mort redouble et que des chaînes sont mises
aux vents qui tentaient de l'aider »

39. *L'existentialisme est un humanisme*, Gallimard, Folio p. 40.
40. *Ibid.*, p. 46. Voir aussi p. 66 : « ... il était obligé d'inventer sa loi lui-même » ; p. 71 : « Le contenu est toujours concret et par conséquent imprévisible ; il y a toujours invention. La seule chose qui compte c'est de savoir si l'invention qui se fait, se fait au nom de la liberté. »
41. *Ibid.*, p. 73.
42. *Les Mouches*, Gallimard, Folio, p. 235. L'idée que la morale est une affaire strictement humaine est exprimée à plusieurs reprises dans cette pièce : « *La justice est une affaire d'hommes, et je n'ai pas besoin d'un Dieu pour me l'enseigner.* » (ORESTE, p. 203) ; « *Tu es le roi des Dieux, Jupiter, le roi des pierres et des étoiles, le roi des vagues de la mer. Mais tu n'es pas le roi des hommes.* » (ORESTE, p. 232).
43. Goethe, « Nostalgie bienheureuse », *Divan occidental-oriental*, Aubier, 1950, p. 83.

« Et tant que tu n'as pas compris
Ce : Meurs et deviens !
Tu n'es qu'un hôte obscur
Sur la terre ténébreuse. »

- Sur les dangers de la stagnation, voir aussi l'apologue du rasoir dans Vinci, *Les Carnets de Léonard de Vinci*, Gallimard, Tel, tome II, p. 450.
44. *Nouveaux Lundis*, tome VII p. 50 : « *De même qu'autour d'un vaisseau menacé d'être pris par les glaces, on est occupé incessamment à briser le cercle rigide qui menace de l'emprisonner, de même chacun à chaque instant devrait être occupé à briser dans son esprit le moule qui est prêt de prendre et de se former. Ne nous figeons pas ; tenons nos esprits vivants et fluides.* »
45. *Romans et nouvelles*, Gallimard, Pléiade, tome I p. 692. *Le Rouge et le Noir*, Deuxième partie, chapitre XLIV.
46. Article dans *Paris Monthly Review* (avril 1822), signé « Alceste » et cité dans : Stendhal, *Paris-Londres, Chroniques*, Stock, 1997, p. 19. Stendhal résume la pensée d'Helvétius après avoir remarqué qu'il aurait été préférable de remplacer le mot « intérêt » par le mot « plaisir ». Mais il reprend immédiatement l'idée à son compte : « *Ce principe de Helvétius est vrai, même dans les plus violentes aberrations de la passion, et même dans le suicide. En un mot, il est contraire à la nature de l'homme, il lui est même impossible, de ne pas faire ce qu'il croit pouvoir le conduire au bonheur au moment où la possibilité lui en est offerte.* » « La nature de l'homme », dit Stendhal. Or c'est justement le concept que récuse Sartre quand il définit ce qu'est l'existentialisme, même si, nous le montrons plus loin, il le réintroduit subrepticement.

DEUX MORALES

47. Souvent formulé ainsi, par exemple chez Simone de Beauvoir dans *Pour une morale de l'ambiguïté*, Gallimard, Idées, p. 21. Sartre cite autrement dans *L'existentialisme est un humanisme*, p. 39 : « *Si Dieu n'existait pas, tout serait permis.* » Dans l'édition de la Pléiade des *Frères Karamazov* (p. 88), le texte est : « *Pas d'immortalité de l'âme, donc pas de vertu, ce qui veut dire que tout est permis.* » En fait le thème revient tout au long du livre (p. 67, 73-74, 88, 144, 249, 339, 431, 617, 621, 633, 653, 661, 679, 723-726).
48. *Du contrat social*, Livre I, chapitre 8, « ... *car l'impulsion du seul appétit est esclavage, et l'obéissance à la loi qu'on s'est prescrite est liberté.* ». *Œuvres complètes*, Gallimard, Pléiade, tome IV, p. 365.
49. *Maximes et pensées, caractères et anecdotes*, Garnier-Flammarion, GF, p. 123.
50. *Histoire de la peinture en Italie*, chapitre CVIII, « Du style dans le portrait », volume 27 de l'édition du Cercle du Bibliophile, p. 93.

51. *Journal*, 19 juin 1805, *Œuvres intimes*, Gallimard, Pléiade, tome 1, p. 330. Parlant de Rousseau, nous pensons au passage des *Confessions* où celui-ci découvre qu'il n'est plus seul dans le cœur et le lit de Madame de Warrens et où il fait passer le bonheur de celle qu'il aime avant le sien, texte dont la lecture est conseillée à tous les jaloux (*Les Confessions*, Livre cinquième, *Œuvres complètes*, Gallimard, Pléiade, tome 1, p. 178) : « *Je n'appris pourtant pas sans peine que quelqu'un pouvait vivre avec elle dans une plus grande intimité que moi. [...] Cependant au lieu de prendre en aversion celui qui me l'avait soufflée, je sentis réellement s'étendre à lui l'attachement que j'avais pour elle. Je désirais sur toute chose qu'elle fût heureuse, et puisqu'elle avait besoin de lui pour l'être, j'étais content qu'il fût heureux aussi.* »
52. Problème, sur lequel le docteur François Stirn s'est arrêté avec pertinence, de la conscience non thétique de soi qui sait sans savoir qu'elle sait. On se choisit sans savoir qu'on se choisit et donc un choix libre, mais sans la conscience de choisir. Il y a conscience de soi, mais non conscience réflexive de soi.
53. *L'existentialisme est un humanisme*, Gallimard, Folio, p. 70-71. Dans *La Nausée*, *Œuvres romanesques*, Gallimard, Pléiade, plusieurs références (p. 113, « ... adieu, Salauds » qui suit la visite du musée de Bouville et p. 142, 155, 185).
54. *Pour une morale de l'ambiguïté*, Gallimard, Idées, p. 61-62 : « *Exister, c'est se faire manque d'être, c'est se*

jeter dans le monde : on peut considérer comme des sous-hommes ceux qui s'emploient à retenir ce mouvement originel, ils ont des yeux et des oreilles, mais ils se font dès l'enfance aveugles et sourds, sans amour, sans désir. Cette apathie manifeste une peur fondamentale devant l'existence, devant les risques et la tension qu'elle implique ; le sous-homme refuse cette "passion" qu'est sa condition d'homme, le déchirement et l'échec de cet élan vers l'être qui toujours manque son but, mais par là c'est l'existence même qu'il refuse. » Sur le « sous-homme », voir aussi p. 63 et 64 du même ouvrage.

55. *Carnets de la drôle de guerre*, Gallimard, p. 278.

56. *Situations*, X, p. 153.

57. *Le Crépuscule du devoir*, Gallimard, Folio, 1992.

58. Après avoir comparé les vies, les pensées et les morales, nous aurions pu être tenté de comparer les deux styles. Outre que cela sort de notre cadre, le parallèle est vite fait. Les analogies concernent surtout les contenus. Sartre, comme Stendhal, brosse un tableau à la fois politique et social de la société de son temps. On peut déceler chez Sartre aussi des références aux idées de Stendhal comme cette allusion à la cristallisation : « *Elle le regardait d'un air neutre ; une aigre petite odeur de vomis s'échappait de sa bouche si pure. Mathieu respira passionnément cette odeur.* » (*Œuvres romanesques*, Gallimard, Pléiade, p. 672. *L'Âge de raison*, I, ch. xv).

Avec cette « aigre petite odeur », nous sommes moins loin qu'on pourrait le penser de Stendhal. Dans la nouvelle « Feder », le personnage éponyme a horreur

des odeurs. Cependant une odeur de vinaigre ayant été répandue dans la loge de celle qu'il aime, il change totalement : « ... depuis cette soirée, l'odeur de vinaigre devint sacrée pour lui, et, toutes les fois qu'il la rencontra, par la suite, il eut un vif sentiment de bonheur. » (*Romans et nouvelles*, Gallimard, Pléiade, tome II, p. 1353).

Mais si l'on s'en tient au style, il y a peu à dire. La comparaison est rendue complexe parce que Sartre a en fait deux écritures, celle du philosophe qui écrit au fil de la plume et celle de l'écrivain qui figole (beaucoup plus que Stendhal). Il faudrait ajouter l'écriture de théâtre. Sartre qui travaillait avec des hommes du métier a vite compris les exigences de la scène en matière de langue.

La grande différence tient à ce que l'humour, toujours présent chez Stendhal, ne se rencontre pratiquement jamais chez Sartre. On pourra citer des exemples d'ironie – méchante parfois – ou de parodie, mais il se prend trop au sérieux pour écrire et vivre sur le mode de l'humour.

Stendhal, en disciple de Montesquieu, saute les idées intermédiaires et demande de lire entre les lignes. Cette stratégie stylistique de la retenue, le fameux *understatement*, est une denrée inconnue chez Sartre. Nous laissons bien sûr les différences qui sont d'époque. Stendhal, distinct en cela de Sartre, est un écrivain du sourire. Sourire quant au monde, mais aussi sur soi-même.

LA REVANCHE

59. *Romans et nouvelles*, Gallimard, Pléiade, p. 652.
Le Rouge et le Noir, 2^e partie, ch. xxxvii.
60. *Ibid.*, p. 652.
61. *Correspondance*, Gallimard, Pléiade, tome III, p. 434.
Lettre à Domenico Fiore du 5 avril 1841.
62. *Ibid.*, p. 435. Lettre à Domenico Fiore du 10 avril 1841.
63. *Œuvres romanesques*, Gallimard, Pléiade, p. 542.
L'Âge de raison, I, ch. IX.
64. *Ibid.*, p. 542.
65. *La Cérémonie des adieux*, Gallimard, Folio, p. 146.
Simone de Beauvoir écrit quelques lignes plus haut :
« *Je me suis demandé, sous l'influence de Groddeck, s'il n'avait pas, plus ou moins consciemment, choisi son état.* »
66. Astruc Alexandre, Contat Michel, *Sartre par lui-même*, Coproduction Sodaperago-Institut national de l'audiovisuel, 1975. (Mais le tournage des séquences avec Sartre date de 1972.)
67. « Entretiens... » dans *La Cérémonie des adieux*, Gallimard, Folio, p. 177-625.
68. « Autoportrait à soixante-dix ans », *Situations*, X, p. 133-226.
69. Todd Olivier dans *Le Fils rebelle*, p. 15 : « *J'accuse Victor d'abus de confiance intellectuelle, d'un détournement de vieillard.* »

70. *La Cérémonie des adieux*, p. 165.
71. *Ibid.*, p. 166.
72. *Ibid.*
73. Articles repris dans *L'Espoir maintenant. Les entretiens de 1980*, Verdier, 1991. On peut s'étonner de voir l'admiration que suscite sa « capacité de rupture » chez Bernard-Henri Lévy. Celui-ci, dans un entretien pour le *Magazine littéraire* (« Une philosophie par ruptures », n° 384, février 2000, p. 22-27) admire l'aptitude qu'a Sartre de rompre avec la pensée précédente : « *Le geste lui-même est d'une radicalité, d'une beauté sans exemple.* »

On peut se demander si le geste aurait été trouvé aussi admirable dans le cas où, par exemple, Sartre, avec encore plus de radicalité, serait devenu soudainement raciste. Notre admirateur enchaîne : « *On ferait mieux, au lieu de dire des sottises sur le gâtisme du vieux Sartre, ou sur l'obscur manipulation opérée par l'horrible Benny Lévy, de prendre la mesure de ce geste inouï et des risques qu'il impliquait pour son auteur. Sartre avait toujours été hostile aux rentiers de la culture. Il avait toujours dit son goût de ce qu'il appelait les "penseurs à explosion". Eh bien voilà. Il explose. Pour la dernière fois, il rompt, il interrompt.* » Comment, ce faisant, Sartre réalise l'exploit de « renouer avec le meilleur de sa jeunesse », nous avouons ne pas le comprendre. Le procédé de Benny Lévy fait penser à la façon dont, en 1957, le cardinal Gerlier a « retourné » Édouard Herriot sur son lit de mort, conduisant ce farouche défenseur de

- la laïcité à demander des funérailles religieuses. Idem pour Anatole France.
74. Fabre-Luce (Alfred), *Double aventure*, Julliard, 1983, p. 188.
75. Crouzet (Michel), *Stendhal ou Monsieur moi-même*, Flammarion, 1990, p. 743.

SUPPLÉMENT GRATUIT

76. « Autoportrait à soixante-dix ans », *Situations*, X, p. 144.
L'opposition trans-descendance/trans-ascendance est empruntée à Jean Wahl.
77. *Le Diable et le Bon Dieu*, p. 81.
78. *Ibid.*, p. 98.
79. *Ibid.*, p. 252.
80. *Ibid.*, p. 238.
81. *Œuvres*, Gallimard, Pléiade, tome I, p. 385 : « *Il vient toujours un moment où l'essentiel d'une doctrine qui a paru très abstruse est expliqué en trois mots par un homme d'esprit.* »
82. *Saint Genet, comédien et martyr*, p. 85.
83. *Ibid.*, p. 130.
84. *Ibid.*, p. 172.

85. *Ibid.*, p. 180.
86. *Ibid.*, p. 180.
87. *Ibid.*, p. 287.
88. *Ibid.*, p. 629.
89. *Ibid.*, p. 636.
90. *Ibid.*, p. 211-212.
91. *Ibid.*, p. 211.
92. *Situations, IV*, p. 108.
93. *Saint Genet...*, (texte précédant la citation étudiée)
p. 211 : « *Alors, peut-être, la vraie morale va le tenter.* »
94. *Ibid.*, p. 256.
95. *Ibid.*, p. 383.
96. *L'existentialisme...* p. 70.
97. *Cahiers pour une morale*, p. 487.
98. *Les Écrits de Sartre*, p. 210. Simone de Beauvoir que nous démarquons au début du paragraphe précédent revient elle aussi souvent sur ce thème dans *Pour une morale de l'ambiguïté* : p. 104, « *Se vouloir libre, c'est vouloir les autres libres.* » ; p. 102, 119, 131, 195-196, 225. Même idée chez Merleau-Ponty, page 520 de *Phénoménologie de la perception* : « *Ta liberté ne peut se vouloir sans sortir de sa singularité et sans vouloir la liberté.* »
99. *Situations, II. Qu'est-ce que la littérature ?* p. 97.
100. *Saint Genet...*, p. 233.
101. *Les Écrits de Sartre...*, p. 210.
102. *Saint Genet...*, p. 39.
103. *Correspondance*, Gallimard, Pléiade, tome I, p. 144.
Lettre d'août 1804.

104. *Saint Genet...*, p. 158.

Notre épigraphe est tirée de *Saint Genet* p. 481. Sartre fait allusion à l'*exhibition* des premiers poèmes de Genet.



DE NOMBREUSES PISTES apparaissent sans cesse alors que nous pensions avoir été exhaustif. Le développement de *L'Être et le Néant* sur le visqueux et l'horreur éprouvée par une conscience menacée d'empâtement (p. 672) pourrait être rapproché du sentiment de Stendhal que le maintien de l'activité de l'esprit nécessite effort, volonté et même activité physique (par exemple lettre à sa sœur du 29 août 1804). Voir aussi le risque de l'enlèvement de l'intelligence dans la matière, *Journal*, 11 septembre 1811 : « *C'est un homme qui a cet embompoint qui empêche de penser.* » Alain dit aussi que l'intelligence est une question de volonté.

Quand Sartre évoque le fils de famille considéré comme un moyen de prolonger la famille et non comme une fin (*Cahiers pour une morale* p. 106), on pense évidemment au jeune Henri, seul garçon survivant pour lequel un destin était prêt et qui, tel le héros romantique, se révolte et souhaite être cause de soi. Sur cette question, voir *Nature et société chez Stendhal. La révolte romantique* de Michel Crouzet, Presses universitaires de Lille, 1985.

Un ami évoque l'idée d'un exposé qui comparerait la prison chez Stendhal et chez Sartre.

NOTES

Pour les différences, on pourrait opposer une tendance à la logorrhée chez Sartre au souci de concentration, de densité, cher à Stendhal. Mais il faudrait nuancer parce que Sartre considère que l'écriture philosophique, à la différence de l'écriture littéraire, s'accommode de la rédaction au fil de la plume. Ses œuvres littéraires, du moins pour le théâtre et l'autobiographie, sont denses et maîtrisées.

INDEX DES NOMS
DE PERSONNES ET DE PERSONNAGES

- Alain, 96.
Alceste (pseudonyme de Henri Beyle), note 46.
Algren (Nelson), 18, 24.
Arbelet (Paul), note 3.
Aristote, 49.
Astruc (Alexandre), 58.
Bach (Jean Sébastien), note 10.
Balzac (Honoré de) 20, 25. Note 29.
Barbérès (Pierre), note 18.
Baudelaire (Charles), 16.
Bayle (docteur), note 16.
Beauvoir (Simone de), 7, 18, 23, 24, 48, 57, 58, 59, 60.
 Notes 1, 47, 65, 98.
Berthier (Philippe), 21.
Beyle (Pauline), 25. Note 23.
Blanès (abbé), 38.
Borne (Alain), note 38.
Bourget (Paul), 26.
Burgelin (Claude), note 4.
Camus (Albert), 15, 17, 21, 72.
Catherine (*Le Diable et le Bon Dieu*), 67.

- Chamfort, 45.
 Chateaubriand (René de), 21.
 Chélan (abbé), 55, 56.
 Contat (Michel), 8, 49, 58. Notes 7, 66.
 Crouzet (Michel), note 75.
 Curial (comtesse), 19, 24.
 Daniel (*L'Âge de raison*), 57.
 Daru (comtesse), 33.
 Dieu, 16, 17, 36, 43, 46, 67, 68, 74.
 [Dostoïevski (Fedor)], 43. Note 47.
 Einstein (Albert), 67.
 Elkaïm (Arlette), 59.
 Érasme, note 27.
 Fabre-Luce (Alfred), 60. Note 74.
 Fabrice (del Dongo), 38.
 Faure (Félix), 14.
 [Feder], note 58.
 Fiore (Domenico), 56. Notes 61, 62.
 Flaubert (Gustave), 7.
 Fontenelle (Bernard Le Bovier de), note 10.
 France (Anatole), note 73.
 Freud (Sigmund), 73.
 Gagnon (Henri), note 10.
 Gaulthier (M^{me} Jules), 24.
 Genet (Jean), 69-71, 96.
 Gerlier (cardinal), note 73.
 Gide (André), 32, 37. Note 30.
 Goethe (Johann Wolfgang von), 37.
 Goetz (*Le Diable et le Bon Dieu*), 67.

INDEX

- Granet (Roseline), note 35.
Groddeck (Georg), note 65.
Guillemin (Louise), note 10.
[Hegel (G. W. Friedrich)], 71.
Helvétius (Claude Adrien), 37. Note 46.
Herriot (Édouard), note 73.
Hitler (Adolf), 74.
Hugo (Victor), 7.
Husserl (Edmund), 33, 50.
Jollivet (Simone), note 18.
Julien, voir Sorel.
Jupiter, 36. Note 42.
Kant (Emmanuel), 49, 74.
Kosakiewicz (Wanda), 22.
Laurent (Jacques), note 21.
Lévy (Benny), 59, 60. Note 73
Lévy (Bernard-Henri), note 73.
Lipovetsky (Gilles), 50.
Louis XVI, 13.
Malivert (Octave de), 31, 32.
Martineau (Henri), notes 3, 32.
Mathieu, 8. Note 3.
Mathilde, voir Môle.
Mauriac (François), 15. Note 8.
Mérimée (Prosper), 61.
Merleau-Ponty (Maurice), note 98.
Môle (Mathilde de la), note 26.
Montaigne (Michel de), 43, 70.
Montesquieu (Charles de Secondat de), note 58.

- Montherlant (Henri de), 24.
 Napoléon, 23, 33.
 [Nietzsche, (Friedrich)], 70, 72.
 Octave, voir Malivert.
 Oreste, dans *Les Mouches*, 36. Note 42.
 Pascal (Blaise), 43, 44.
 Pauline, voir Beyle.
 Picasso (Pablo), 22, 29.
 Roquentin, 47.
 Rousseau (Jean-Jacques), 21, 44, 46. Note 51.
 Sainte-Beuve (Charles Augustin), 37.
 Sanseverina, 7.
 Schiller (Friedrich von), 74.
 Schweitzer (Charles), note 10.
 Séraphie (tante), 17.
 Sinzelle (Lucienne), note 8.
 Smith (André), note 17.
 Sorel (Julien), 31, 56. Note 26.
 Spinoza (Benedictus de), 7. Note 1.
 Stirn (François), note 52.
 Tabarnaud (Georges), note 22.
 Tintoret (le), 18.
 Todd (Olivier), note 69.
 Valéry (Paul), 69.
 Van Lennep (professeur), note 37.
 Victor (Pierre), voir Lévy (Benny).
 Vinci, (Léonard de), note 43.
 Wanda, voir Kosakiewicz.
 Warens (Louise-É. de la Tour du Pil, baronne de), note 51.

BIBLIOGRAPHIE

- BARBÉRIS (Pierre), « Sartre et le libéralisme » dans *Autour de Jean-Paul Sartre. Littérature et philosophie*, Gallimard, Idées, 1981.
- BEAUVOIR (Simone de), *Pour une morale de l'ambiguïté*, Gallimard, Idées, 1947.
- *Mémoires d'une jeune fille rangée*, Gallimard, Folio, 1958.
- *La Force de l'âge*, Gallimard, Folio, 1960.
- *La Cérémonie des adieux* suivi de *Entretiens avec Jean-Paul Sartre, août-septembre 1974*, Gallimard, Folio, 1981.
- BERTHIER (Philippe), *Lamiel ou la boîte de Pandore*, PUF, Le texte rêve, 1994.
- BORNE (Alain), *Œuvres complètes*, Curandera, tomes I et II, 1980.
- CHAMFORT, *Maximes et pensées, caractères et anecdotes*, GF, Garnier-Flammarion, 1968.
- CONTAT (Michel), « Pourquoi Sartre n'a pas écrit sur son écrivain préféré : Stendhal », dans *Lectures de Sartre*,

- « Textes réunis et présentés par Claude Burgelin », Presses universitaires de Lyon, 1986.
- CONTAT (Michel), RYBALKA (Michel), *Les Écrits de Sartre*, Gallimard, 1970.
- CROUZET (Michel), *Nature et société chez Stendhal. La révolte romantique*, Presses universitaires de Lille, 1985.
– *Stendhal ou Monsieur moi-même*, Flammarion, 1990.
- DÉSALMAND (Paul), *Cher Stendhal. Un pari sur la gloire*, Presses de Valmy, 1999.
- DOSTOÏEVSKI, *Les Frères Karamazov*, Gallimard, Pléiade, 1952.
- FABRE-LUCE (Alfred), *Double aventure*, Julliard, 1983.
- GIDE (André), *Journal, Souvenirs, 1939-1949*, Gallimard, Pléiade, 1954.
- GOETHE (Johann Wolfgang von), *Divan occidental-oriental*, Aubier, 1950.
- LAURENT (Jacques), *Paul et Jean-Paul*, Grasset, 1951.
- LÉVY (Benny), *L'Espoir maintenant. Les entretiens de 1980*, Verdier, 1991.
- LÉVY (Bernard-Henri), « Une philosophie par ruptures », *Magazine littéraire*, n° 384, février 2000, p. 22-27.
- LIPOVETSKY (Gilles), *Le Crépuscule du devoir*, Gallimard, Folio, 1992.
- LOUETTE (Jean-François), « Stendhal ou le refuge perdu de Jean-Paul Sartre », *Stendhal Club*, n° 139, 1993, p. 203-218.
- MERLEAU-PONTY (Maurice), *Phénoménologie de la perception*, Gallimard, 1945.

BIBLIOGRAPHIE

- ROUSSEAU (Jean-Jacques), *Œuvres complètes (Confessions, Autres textes autobiographiques)*, Gallimard, Pléiade, 1959.
– *Œuvres complètes (Du contrat social. Écrits politiques)*, Gallimard, Pléiade, 1964.
- SAINTE-BEUVE, *Nouveaux Lundis*, tome VII, Michel Lévy frères, 1867.
- SARTRE (Jean-Paul), *L'Être et le Néant. Essai d'ontologie phénoménologique*, Gallimard, Tel, 1943.
– *L'existentialisme est un humanisme*, Gallimard, Folio, 1996 (conférence prononcée en 1945, édition originale, Nagel, 1946).
– *Huis clos* suivi de *Les Mouches*, Gallimard, Folio, 1947.
– *Situations, II. Qu'est-ce que la littérature ?*, Gallimard, 1948.
– *Œuvres romanesques*, Gallimard, Pléiade, 1981.
– *Le Diable et le Bon Dieu*, Gallimard, Folio, 1951.
– *Saint Genet, comédien et martyr*, Gallimard, 1952.
– *Critique de la raison dialectique*, Gallimard, 1960.
– *Situations, IV. Portraits*, 1964.
– *Les Mots*, Gallimard, Folio, 1964.
– *Situations, X. Politique et autobiographie*, Gallimard, 1976.
– *Lettres au Castor et à quelques autres, 1926-1939*, Gallimard, tome I, 1983.
– *Lettres au Castor et à quelques autres, 1940-1963*, Gallimard, tome II, 1983.
– *Cahiers pour une morale*, Gallimard, 1983.
– *Écrits de jeunesse*, Gallimard, 1990.
– *Carnets de la drôle de guerre, Septembre 1939-Mars 1940*, Gallimard, 1995.

SMITH (André), « Sartre et Stendhal autobiographes », *Stendhal Club*, n° 118, 1998, p. 116-124.

STENDHAL, *Romans et nouvelles*, Gallimard, Pléiade, tomes I et II, 1952.

– *Correspondance*, Gallimard, Pléiade, tome I, 1962, tome III, 1968.

– *Histoire de la peinture en Italie*, tome II, Édition Cercle du Bibliophile, n° 27.

– *La Chartreuse de Parme*, tome II, Édition Cercle du Bibliophile, n° 25.

– *Œuvres intimes*, Gallimard, Pléiade, tome I, 1981, tome II, 1982 (Vie de Henry Brulard, rédaction : 1835-1836 ; publication : posthume, 1890).

– *Voyages en France*, Gallimard, Pléiade, 1992 (*Mémoires d'un touriste*, 1838).

– *Paris-Londres, Chroniques* (réunies par Renée Dénier), Stock, 1997.

TABARNAUD (Georges), *Mes années Picasso*, Plon, 2002.

TODD (Olivier), *Le Fils rebelle*, Grasset, 1981.

VALÉRY (Paul), *Œuvres*, Gallimard, Pléiade, tome I, 1957.

VINCI (Léonard de), *Les Carnets de Léonard de Vinci*, Gallimard, Tel, tome II, 1942.

FILMOGRAPHIE

ASTRUC (Alexandre) et CONTAT (Michel), *Sartre par lui-même*, Coproduction Sodaperago / I.N.A., 1975.

UNE CONFÉRENCE sur ce thème a été prononcée pour la première fois au Cercle universitaire de Fontenay-aux-Roses le 22 mai 2001. Elle a été reprise le 5 décembre 2001 à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris sous l'égide de l'Association des Amis de Stendhal. Nous présentons ici une version étoffée et restructurée de cet exposé.

MES REMERCIEMENTS à Michel Contat dont les remarques et les objections m'ont permis d'améliorer cet exposé. Et bien sûr à l'indéfectible Yves Feugeas qui a appliqué son esprit minutieux aux questions de langue et à la vérification des citations.

TABLE

[Introduction]	7
Deux vies	11
Deux pensées	27
Deux morales	41
La revanche	53
Supplément gratuit	63
Notes	79
Index des noms de personnes et de personnages	99
Bibliographie	103
Filmographie	107
[Remerciements]	109

OUVRAGES DE PAUL DESALMAND
RELATIFS À STENDHAL

▣ *Cher Stendhal. Un pari sur la gloire*, Presses de Valmy, 1999. Ouvrage disponible à Librairie Champion, 7 quai Malaquais, 75 006 Paris. Version électronique disponible sur www.lepublieur.com.

▣ *Stendhal, Sartre et la morale ou la Revanche de Stendhal*, version électronique et version papier disponibles sur le site

lepublieur.com

▣ *Citations de Stendhal ou Stendhal par Stendhal*, Le Publieur.

Version électronique et version papier. (À paraître.)

Compléments sur ces livres et nombreuses informations relatives à Stendhal sur le site :

armance.com

LE

présent ouvrage, *Stendhal*,

Sartre et la Morale, composé en

Garamond corps treize, ne comporte

aucune coupure typographique,

conformément

de l'auteur et

le maquettiste

Cette édition

à petit nombre



aux vœux exprès

en accord avec

Cédric Malécot.

originale, tirée

d'exemplaires, a

été achevée d'imprimer en septembre 2002

sur rotative numérique par Book It !

IMPRIMERIE FIRMIN

DIDOT